



Conseil fédéral de la CSN

Mandat 2008–2011

Procès-verbal de la 4^e réunion

tenue à Québec les 10, 11 et 12 décembre 2008

Table des matières

1.	Mot de la présidente	154
2.	Accréditation des délégués.....	154
3.	Adoption de l'ordre du jour	154
4.	Adoption des procès-verbaux	154
	• Réunion des 17, 18, 19 septembre 2008.....	154
	• Réunion du 14 novembre 2008	154
5.	Mise en œuvre des propositions du 62 ^e Congrès.....	154
6.	Régimes de retraite	155
7.	Manifeste : <i>Faire de l'éducation publique</i> <i>la priorité nationale du Québec</i>	155
8.	Plan de travail du comité LGBT.....	155
9.	Étude sur l'homophobie en milieu de travail	155
10.	Élections.....	156
	• Comité national de la condition féminine	156
11.	Conflits en cours et questions de privilège	156
	• Conflits en cours.....	156
	➤ ST Olympia	156
	➤ Syndicat des centres d'hébergement privés – Domaine Fleurimont ..	156
	➤ STT Holiday Inn Longueuil	156
	➤ STT au Coq rôti.....	156
	➤ STT du Four Points Sheraton Centre-Ville	156
	➤ SEE de la Société des Casinos du Québec – agents de sécurité	156
	➤ STT de la Maison l'Échelon	156
12.	Formation politique	157
13.	Finances.....	157
	• États financiers au 31 août 2008	157
	• Rapport du comité de surveillance.....	157
14.	60 ^e Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Ligue des droits et libertés.....	157
15.	Complexe hydroélectrique La Romaine.....	158
16.	Coalition québécoise pour le bois	158

La réunion débute à 10 h 20.

La liste des présences est en Annexe A, page 159

1. Mot de la présidente (Annexe B, page 167)

La présidente, Claudette Carbonneau, s'adresse aux délégué-es du conseil confédéral.

2. Accréditation des délégué-es

Véronique De Sève propose, appuyée par Caroline Senneville d'accréditer les personnes suivantes : Carmen Charrette, Jacqueline Gohier (Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec), Nelson Isabel (Bas-Saint-Laurent), François Marceau, Guillaume Tremblay (Côte-Nord), Jacqueline Duguay (Gaspésie-Îles-de-la-madeleine), Julie Lachapelle (Laurentides), Jean-Hugues Bastien, Patrice Benoit, Jean-Pierre Bourgault, Yves Leclerc (Montréal métropolitain), Julie Brodeur (Outaouais), Linda Mercier, Sophie Rousseau (Québec-Chaudière-Appalaches), Daniel Bradette (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Robert Léonard, Jacques Robert, Guylaine Tessier (Commerce), Luc Lafontaine, Claire Tremblay (Enseignantes et enseignants), Gilles Gauthier, René Joseph, Bruno Leblanc, Marie-France Ross (Santé et services sociaux), Danielle Beaulieu (Services publics). ADOPTÉ

3. Adoption de l'ordre du jour (Annexe C, page 179)

Michel Angers propose, appuyé par Louise Jetté, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ

4. Adoption des procès-verbaux

- ***Réunion des 17, 18, 19 septembre 2008***

Marc Corriveau propose, appuyé par Lise Robichaud, d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil confédéral des 17, 18 et 19 septembre 2008 avec les corrections aux pages 30 (le nom du proposeur de Valérie Gauthier au comité national des jeunes est Daniel Filion) et 31 (ajouter le comité LGBT). ADOPTÉ

- ***Réunion du 14 novembre 2008***

Alain Lampron propose, appuyé par Dominique Daigneault, d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil confédéral du 14 novembre 2008. ADOPTÉ

5. Mise en œuvre des propositions du 62^e Congrès (Annexe D, page 181)

Lise Poulin, secrétaire générale, et Marcel Pepin, adjoint au comité exécutif, présentent aux délégué-es le document sur la mise en œuvre des propositions du 62^e Congrès.

François Juneau propose, appuyé par Richard Gauvin, de recevoir le document.
ADOPTÉ

* * * * *

Accréditations

Mona Edma propose, appuyée par Michel Tremblay, d'accréditer les personnes suivantes : Denis Beaudin, Édith Hamel (Estrie), Nathalie Auclair (Montréal métropolitain, René Ouellet (Commerce), Sylvain Brunelle, Sonia Latreille (Santé et services sociaux). ADOPTÉ

* * * * *

6. Régimes de retraite

Nathalie Joncas, actuaire au module avantages sociaux du Service des relations du travail, et Marcel Pepin, adjoint au comité exécutif, informent les membres du conseil fédéral sur les travaux sur les régimes de retraite en cours avec le gouvernement du Québec.

François Marceau propose, appuyé par Engelbert Cottenoir, de recevoir le rapport sur les régimes de retraite. ADOPTÉ

7. Manifeste : *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*

Denise Boucher, vice-présidente, présente le manifeste : *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*.

Michel Tremblay propose, appuyé par Marjolaine Côté, de recevoir la présentation sur le Manifeste : *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*. ADOPTÉ

8. Plan de travail du comité LGBT

Marc De Repentigny et Sophie Rousseau, membres du comité fédéral des LGBT, présentent le plan de travail pour 2008-2009.

Sonia Latreille propose, appuyée par Donald Picotte, de recevoir le plan de travail du comité LGBT. ADOPTÉ

9. Étude sur l'homophobie en milieu de travail

Line Chamberland, professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), présente son étude aux délégué-es du conseil fédéral.

Donald Picotte propose, appuyé par David Santos, de recevoir la présentation sur l'homophobie en milieu de travail. ADOPTÉ

10. Élections

- **Comité national de la condition féminine**

Claudette Carbonneau et Lise Poulin agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'élections.

Michel Angers propose Renée Levasseur, qui accepte.

La présidente, Claudette Carbonneau, la déclare élue.

11. Conflits en cours et questions de privilège

- **Conflits en cours**

- *ST Olympia*

Michel Daigle, secrétaire, accompagné de Normand Legault et Gaétan Roy de l'exécutif du syndicat, présente le conflit du Syndicat des travailleurs d'Olympia.

- *Syndicat des centres d'hébergement privés – Domaine Fleurimont*

Sylvie Guillemette, présidente et Solange Dame, secrétaire, présentent le conflit du Syndicat des centres d'hébergement privés – Domaine Fleurimont.

- *STT Holiday Inn Longueuil*

Jacques Pitre, président, présente le conflit du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Holiday Inn Longueuil.

- *STT au Coq rôti*

Serge Lemay, président, présente le conflit du STT au Coq rôti.

- *STT du Four Points Sheraton Centre-Ville*

Denis Laneuville, 1^{er} vice-président, présente le conflit du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Four Points Sheraton Centre-Ville.

- *SEE de la Société des Casinos du Québec – agents de sécurité*

Pierre Duchesneau, responsable à la mobilisation, présente le conflit du SEE de la Société des Casinos du Québec – agents de sécurité.

- *STT de la Maison l'Échelon*

Julie Pelletier présente le conflit du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Maison l'Échelon.

Édith Hamel propose, appuyée par Véronique De Sève, que le conseil confédéral donne un appui inconditionnel aux syndicats qui luttent pour le respect et l'obtention de conditions de travail décentes. ADOPTÉ

12. Formation politique

Louis Roy, vice-président, invite Éric Desrosiers, journaliste au journal *Le Devoir*, Peter Bakvis, directeur du bureau de la CSI/Global Unions à Washington, et Gil Courtemanche, chroniqueur au journal *Le Devoir*, à s'adresser aux membres du conseil confédéral sur la crise financière qui a cours.

* * * * *

Accréditations

Sylvie Blackburn propose, appuyée par Michel Angers, d'accréditer Patricia Grenon (Saguenay-Lac-Saint-Jean). ADOPTÉ

* * * * *

13. Finances (Annexe E, page 211)

- ***États financiers au 31 août 2008***

Pierre Patry, trésorier, présente les états financiers au 31 août 2008.

Guy Laurion propose, appuyé par Normand Boivin, d'adopter les états financiers du budget de fonctionnement, du fonds de défense professionnelle et du fonds de soutien extraordinaire pour la période se terminant le 31 août 2008. ADOPTÉ

- ***Rapport du comité de surveillance***

La présidente, Claudette Carbonneau, invite les membres du comité de surveillance, Chantal Côté, Serge Langlois et Guy Normandin, à présenter leur rapport.

Vincent Couture propose, appuyé par Manon Perron, de recevoir le rapport du comité de surveillance. ADOPTÉ

14. 60^e Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Ligue des droits et libertés

Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés s'adresse aux délégués du conseil confédéral.

Par la suite, Anne Pineau, conseillère au Service juridique, présente un aide-mémoire sur les droits économiques et sociaux de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Sylvain Brunelle propose, appuyé par Madeleine Ferland, de recevoir la présentation sur le 60^e Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et que le conseil confédéral invite les organisations affiliées à devenir membre de la Ligue des droits et libertés. ADOPTÉ

15. Complexe hydroélectrique La Romaine

Lise Robichaud, présidente du Conseil central de la Côte-Nord, et François Bellefleur, chef de bande de la communauté innue de Nutashkuanan, présentent la situation qui prévaut pour le complexe hydroélectrique La Romaine.

Vincent Couture propose, appuyé par Fernande Lévesque, de recevoir la présentation sur le complexe hydroélectrique La Romaine. ADOPTÉ

16. Coalition québécoise pour le bois

La présidente, Claudette Carbonneau, invite François Tanguay, coordonnateur de la Coalition québécoise pour le bois, à s'adresser aux délégués du conseil confédéral.

Sylvie Théorêt propose, appuyée par Robin Côté, de recevoir la présentation sur la Coalition québécoise pour le bois. ADOPTÉ

Véronique De Sève propose l'ajournement. ADOPTÉ

Fin de la réunion à 12 h 15.



Claudette Carbonneau,
Présidente



Lise Poulin,
Secrétaire générale



Conseil confédéral Présence des délégué-es aux séances

159

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX

	1	2	3	4	5
Boucher Denise	✓	✓	✓	✓	✓
Carbonneau Claudette	✓	✓	✓	✓	✓
Patry Pierre	✓	□	✓	✓	✓
Poulin Lise	✓	✓	✓	✓	✓
Roy Louis	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL CÔTE-NORD - CSN

	1	2	3	4	5
Marceau François	✓	✓	✓	✓	✓
Robichaud Lise	✓	✓	✓	✓	✓
Tremblay Guillaume	✓	□	□	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DE LA GASPESIE ET DES ILES DE LA MADELEINE

	1	2	3	4	5
Beaudin Denis	✓	✓	✓	✓	✓
Duguay Jacqueline	✓	✓	✓	✓	✓
Nicolas Marilène	✓	✓	✓	✓	□

CONSEIL CENTRAL DE L'OUTAOUAIS

	1	2	3	4	5
Baril Daniel	✓	✓	✓	✓	✓
Brodeur Julie	✓	✓	✓	✓	✓
Quijada Michel	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE

	1	2	3	4	5
Chaussé Céline	□	□	✓	✓	✓
Corriveau Marc	✓	✓	✓	✓	✓
Mireault Marise	✓	□	□	✓	✓
Tessier Daniel	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

	1	2	3	4	5
Bastien Sylvain	□	□	✓	✓	✓
Céré Éric	✓	✓	✓	✓	✓
Chartrand Johanne	✓	✓	✓	✓	□
Jetté Louise	✓	✓	✓	✓	□
Lachapelle Julie	✓	✓	✓	✓	□
Paquette Marc	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DU MONTREAL METROPOLITAIN

	1	2	3	4	5
Achard Flavie	✓	✓	☐	☐	☐
Aclair Nathalie	✓	✓	✓	✓	✓
Bastien Jean-Hugues	✓	✓	✓	✓	✓
Benoit Patrice	✓	✓	✓	✓	✓
Bibeau Pierre	✓	✓	✓	☐	✓
Bourgault Jean-Pierre	✓	✓	✓	✓	✓
Cantave Louis Carlo	☐	☐	✓	✓	✓
Châteauneuf Gaéтан	✓	✓	✓	✓	✓
Courtemanche Lisa	✓	✓	✓	✓	✓
Daigneault Dominique	✓	✓	✓	✓	☐
De Sève Véronique	✓	✓	✓	✓	✓
Edma Mona	✓	✓	✓	✓	✓
Ferland Madeleine	✓	✓	✓	✓	✓
Lapanne Chantal	✓	✓	✓	✓	☐
Leclerc Yves	✓	✓	✓	✓	✓
Ledoux Richard	✓	✓	✓	☐	✓
Lefebvre-Sauvé Audrey	✓	✓	☐	✓	✓
Ouimet Alain	✓	✓	☐	✓	✓
Perron Manon	☐	☐	✓	✓	✓
Picotte Donald	☐	✓	✓	✓	✓
Santos David	✓	✓	✓	✓	✓
St-Pierre Youan	✓	✓	✓	✓	✓
Thomas Paul	✓	✓	✓	✓	✓
Tricot Jacques	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC

	1	2	3	4	5
Charrette Carmen	✓	✓	✓	✓	✓
Gohier Jacqueline	✓	✓	✓	✓	✓
Rheault Donald	✓	✓	✓	✓	☐

CONSEIL CENTRAL QUEBEC CHAUDIERE-APPALACHES

	1	2	3	4	5
Allard Claude	✓	✓	✓	✓	✓
Boucher Jean-Claude	✓	✓	✓	✓	✓
Castro Émilía	✓	✓	✓	✓	✓
Clavet Pierre	✓	✓	✓	✓	✓
Gauvin Richard	✓	✓	☐	☐	☐
Gingras Ann	✓	✓	✓	✓	✓
Grenier Vincent	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL QUEBEC CHAUDIERE-APPALACHES

	1	2	3	4	5
Mercier Linda	✓	✓	✓	✓	✓
Morin Lise-Andrée	✓	✓	✓	✓	✓
Quirion Louise	✓	✓	✓	✓	✓
Rousseau Sophie	✓	✓	✓	✓	✓
Ruel Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DU BAS ST-LAURENT

	1	2	3	4	5
Couture Vincent	✓	✓	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Fillion Daniel	✓	✓	✓	✓	<input type="checkbox"/>
Isabel Nelson	✓	✓	✓	✓	✓
Legendre Nancy	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

	1	2	3	4	5
Blackburn Sylvie	<input type="checkbox"/>	✓	✓	✓	✓
Bradette Daniel	✓	✓	✓	✓	✓
Cottenoir Engelbert	✓	✓	✓	✓	✓
Gingras Guy	✓	✓	✓	✓	✓
Grenon Patricia	<input type="checkbox"/>	✓	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Morel Pierre	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DE L'ESTRIE

	1	2	3	4	5
Beaudin Denis	✓	✓	✓	✓	✓
Hamel Edith	✓	✓	✓	✓	✓
Lacharité Jean	✓	✓	✓	✓	<input type="checkbox"/>
Tétreault Michel	✓	✓	✓	✓	<input type="checkbox"/>

CONSEIL CENTRAL DE LA MONTEREGIE

	1	2	3	4	5
Desforges Claudine	✓	✓	✓	✓	✓
Dufresne Philippe	✓	✓	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Herbeuval Annette	✓	✓	✓	✓	✓
Inkel Carole	✓	✓	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Lévesque Fernande	✓	✓	✓	✓	✓
Mallette Richard	✓	✓	✓	✓	✓
Morand Robert	✓	✓	✓	✓	✓
Poirier Pierrette	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DU COEUR DU QUEBEC

	1	2	3	4	5
Angers Michel	✓	✓	✓	✓	✓
Christofferson-Dugré Linda	✓	✓	✓	✓	✓

CONSEIL CENTRAL DU COEUR DU QUEBEC

	1	2	3	4	5
Levasseur Renée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Paquin Doris	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION DE LA CSN-CONSTRUCTION

	1	2	3	4	5
Brassard Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Langlois Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mailhot Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION DU COMMERCE

	1	2	3	4	5
Bergeron-Cyr David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faubert Normand	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fournier Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gagnon Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Léonard Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Lortie Jean	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ouellet René	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parent Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Potvin Ann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Robert Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tessier Guylaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC

	1	2	3	4	5
Blais Marie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cameron Ronald	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lafontaine Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Senneville Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tremblay Claire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Trudelle Jean	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION DES PROFESSIONNELLES

	1	2	3	4	5
Duceppe Yvan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dufour Lucie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Langlois Ginette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tremblay Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION DE LA METALLURGIE

	1	2	3	4	5
Cournoyer Mario	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lampron Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FEDERATION DE LA METALLURGIE

	1	2	3	4	5
Laviolette Marc	✓	✓	✓	✓	☐
Lévesque Rémy	✓	✓	☐	☐	☐
Poirier André	☐	✓	✓	✓	☐
Tremblay Jean-Pierre	☐	✓	✓	✓	☐
Tremblay Philippe	☐	☐	✓	✓	☐

FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORET

	1	2	3	4	5
Fortin Michel	✓	✓	☐	☐	✓
Normandin Guy	✓	✓	✓	✓	✓
Parent Sylvain	✓	✓	✓	☐	☐
Pimparé Stéphane	✓	✓	✓	✓	✓

FEDERATION DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

	1	2	3	4	5
Audy Claude	✓	✓	✓	✓	✓
Beaudoin Lise	✓	✓	✓	✓	✓
Begley Jeff	☐	☐	☐	✓	✓
Boudrault Valois	✓	✓	✓	✓	✓
Bourdages Paulette	✓	✓	✓	✓	✓
Brunelle Sylvain	✓	✓	✓	✓	✓
Charette Daniel	✓	✓	✓	✓	✓
Côté Robin	✓	✓	✓	✓	✓
Desnoyers Sylvie	✓	✓	✓	✓	✓
Gauthier Gilles	✓	✓	✓	✓	✓
Goulet Laurier	☐	☐	✓	✓	☐
Grad Jean-Philippe	✓	✓	✓	✓	☐
Guignard Elina	✓	✓	✓	✓	✓
Joseph René	✓	✓	✓	✓	☐
Lapierre Véronique	✓	✓	✓	✓	✓
Latreille Sonia	☐	✓	☐	✓	✓
Laurion Guy	✓	✓	✓	✓	✓
Lavoie Hélène	✓	✓	✓	✓	✓
Leblanc Bruno	✓	✓	✓	✓	✓
Léger Lucie	✓	✓	✓	✓	✓
Lévesque Francine	✓	☐	✓	✓	☐
Lévesque Yves	✓	✓	✓	✓	✓
Marcotte Josée	✓	✓	✓	✓	✓
O'Dwyer Phyllis	✓	✓	✓	✓	✓
Pearson Luc	✓	✓	✓	✓	✓
Picard Nathalie	✓	✓	✓	✓	☐
Ranger Francine	✓	✓	✓	✓	✓
Ross Marie-France	✓	✓	✓	✓	✓

FEDERATION DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

	1	2	3	4	5
Théorêt Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Thibeault Louise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tremblay Viviane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION DES EMPLOYEES ET EMPLOYES DE SERVICES PUBLICS

	1	2	3	4	5
Arguin Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Beaulieu Danielle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Boudreau Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Côté Marjolaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Godin Yvon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Goyette Richard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Juneau François	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marcoux Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rae Marlène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Wiseman Guylaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

FEDERATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS

	1	2	3	4	5
Boivin Normand	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Duguay Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roger Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

STT-CSN

	1	2	3	4	5
Savignac-Dufour Patrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

OR-CSN

	1	2	3	4	5
Caron Jos	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Nombre de délégués

Hommes	57.06%	97
Femmes	42.94%	73
Total		170

Présences des salarié-es et des visiteuses et visiteurs

Baillargeon Bruno, Beauchamp Sonia, Beaulé Julie, Bégin Claude, Bélanger François, Benoit Marie-France, Bergeron Jean-Yves, Bibaud Louis, Bilodeau Guy, Bilodeau Pierre-luc, Boilard Jeanne, Boivin Jacques, Bouchard Suzanne, Boucher Micheline, Boudreault Liette, Bourgeois Martin, Brassard Lise, Bujold Ivan, Bureau Nicolas, Caron Jos, Chouinard Marie-Claire, Cléroux Alain, Cloutier André, Côté Chantal, Côté Stéphane, Côté Yves, Courcy Peggy, Courtemanche Jean-Marc, Cousineau Nicole, Dalcé Jean, De Garie Louis, De Repentigny Marc, DeBlois Daniel, Del Vecchio Hélène, Desaulniers France, Deschambault Robert, Desrosiers Josée, Dion Julie, Douville Christian, Dubuc Dominique, Duchesne Alain, Dugré Geneviève, Duval Marcel, Enault François, Falardeau Denis, Faucher Johanne, Flibotte Liane, Fortier Joannie, Fortin Manon, Gagnon Jeanne, Gareau Louise, Gauthier Françoise, Gauthier Pierre, Girard Hélène, Girard Jean-Yves, Gobeil Yves, Guay Nathalie, Guertin Mario, Hardy Lyne, Huron Céline, Joncas Nathalie, L'Écuyer François, Labelle Monique, Laberge Benoît, Lachance Pierre R., Lacoursière Fernand, Ladouceur Benoît, Lallemand Danielle, Lamoureux François, Lamoureux Josée, Lanthier Richard, Lapierre Andrée, Lapierre Gilles, Laprise Natacha, Laramée Marie-Lise, Larche Jean-Pierre, Lavallière Richard, Lavoie Francine, Leblanc Jonathan, Leblond Lucie, Lefebvre Céline, Lussier Marie-Claire, Lymburner Guy, Mailloux Jean, Ménard Isabelle, Morin Éric, Nolet Sylvain, Pagé Hélène, Pagé Hélène, Papillon Patrice, Paradis Josée, Pelletier Martin, Pepin Marcel, Pineau Anne, Poirier André, Précourt Mario, Proulx Luc, Raymond Mario, Renaud Guy, René Hélène, Roy Alexandre, Rozon Nadine, Schwankener Kevin, Sylvestre Claude, Sylvestre Denis, Tanguay François, Théoret Normand, Thériault Ginette, Thibodeau France, Tremblay Marie Ellen, Tremblay Marie-Christine, Vigneault Carmelle.



**Confédération
des syndicats nationaux**

**Mot d'ouverture de Claudette Carbonneau
Présidente de la CSN**

**Conseil confédéral
10, 11 et 12 décembre 2008**

Minute de silence

Je vous invite à vous lever et à garder une minute de silence à la mémoire des travailleuses et des travailleurs qui ont lutté pour la cause syndicale et plus particulièrement Simone Massé, ancienne vice-présidente à la Fédération de la santé (FAS) et Hélène Pedneault, écrivaine, militante féministe, souverainiste et écologiste.

Mes camarades du comité exécutif,
Chers délégué-es,
Chers militants et militantes,
Chers salarié-es,

Élections provinciales

Les électeurs ont conféré une courte majorité au Parti libéral. Un troisième mandat sous haute surveillance d'une forte opposition constituée par le Parti Québécois qui retrouve un élan qu'on ne lui connaissait plus, après des années de vaches maigres sur les arrières-banquettes. La stratégie antiséparatiste de Stephen Harper aura rallumé la flamme souverainiste. Le résultat des élections le démontre clairement. Un faible taux de participation devait nuire au PQ qui aura ravi, finalement et malgré tout, avec une bonne campagne, il faut le reconnaître, 51 circonscriptions.

Si l'arrogance du premier mandat libéral a fait place à un discours de la main tendue, il faut se méfier de la témérité d'un chef qui a décidé de déclencher des élections injustifiées à l'encontre de la volonté de la population. Cette témérité coûte cher à la démocratie alors que seulement 57 % de la population a décidé de se prévaloir de son droit de vote. Un taux d'abstention jamais vu. En effet, il faut remonter à 1927 pour trouver un taux aussi bas et encore, à cette époque, rappelons-le, les femmes n'avaient pas le droit de vote et plusieurs élections se faisaient par acclamation. Bref, il s'agit du plus bas taux de participation de l'histoire moderne. Il s'agit d'une défaite pour la démocratie. Jean Charest doit se rappeler qu'il a été élu par moins d'un Québécois sur quatre et qu'il en porte une large part de responsabilité.

Cette témérité du chef libéral pourrait nous confronter à d'autres écueils. Jean Charest devra passer de la parole aux actes s'il veut devenir le premier ministre de tous les Québécois. Durant la campagne, on a vu un Jean Charest peu revendicateur à l'égard d'Ottawa. Le premier test aura lieu le 16 janvier prochain, à l'occasion de la rencontre des premiers ministres sur la crise économique. Jean Charest doit montrer qu'il peut défendre les intérêts de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Il doit reprendre avec insistance les revendications du Québec sur la bonification de l'assurance emploi, surtout en cette période de crise qui s'annonce douloureuse en matière de pertes d'emploi. Il doit obtenir des mesures pour les travailleurs âgés, l'augmentation des paiements de transfert pour l'éducation supérieure ainsi que des programmes bonifiés pour la formation professionnelle et les infrastructures. Il doit nous prémunir du désengagement d'Ottawa en regard de la péréquation, ce qui risque de déstabiliser assez radicalement le Québec. Il doit, en outre, revendiquer la mise en place d'une économie verte, porteuse d'emplois pour contrer le dérapage

antiécologique des conservateurs qui protègent l'Alberta et ses puits de pétrole. S'il est un domaine où Jean Charest aura été faible durant cette campagne électorale, c'est bien l'environnement et le développement durable. Il doit exiger un virage majeur maintenant !

Cette élection aura été marquée par deux précédents : l'élection d'une femme comme chef de l'opposition officielle et l'entrée en scène à l'Assemblée nationale de Québec solidaire avec un premier député élu dans Mercier. Les électeurs québécois ont exprimé, une fois de plus, leur refus du bipartisme. L'ADQ a résisté dans sept circonscriptions. Québec solidaire en a gagné une et a fait une percée remarquable. Cela illustre combien il devient urgent de réformer le mode de scrutin pour mieux représenter les choix des électeurs à l'Assemblée nationale. Il faudrait aussi, une fois pour toutes, trancher pour mode de scrutin à date fixe, ce qui mettrait un terme au déclenchement d'élections à des fins uniquement partisans, et en plein mois de décembre, par moins 25 degrés !

Manifestement, on assiste à une recomposition de l'échiquier politique où les forces souverainistes et progressistes sont appelées à se concurrencer, au grand plaisir de leurs adversaires. Je crois, dans ce contexte, que le Parti Québécois tout comme Québec solidaire d'ailleurs, qui reste très marginal dans le vote populaire, ont intérêt à repenser leurs alliances. La dispersion du vote ne peut que travestir la volonté des électeurs et affaiblir leurs orientations fondamentales.

Quant à la dégelée enregistrée par l'ADQ, il est clair qu'elle ramène à sa juste place des idées et des orientations que nous combattons avec force. Néanmoins, le départ annoncé de Mario Dumont a ramené toute la lumière sur un politicien de talent qui a consacré plus de 15 ans à la chose publique avec aplomb et détermination. Sa principale contribution aura été d'avoir continuellement tenté de rapprocher le politique du citoyen. Dommage qu'il ait placé ce talent au service d'un parti trop à droite pour le Québec.

Lors de la dernière élection, plusieurs ont crié au virage à droite du Québec quand l'ADQ s'est hissée au rang d'opposition officielle. J'avais à cette époque été l'une des seules personnes à affirmer qu'il s'agissait d'un vote de protestation. Que les Québécoises et les Québécois n'adhéraient pas massivement aux idées véhiculées par l'ADQ. Qu'ils seraient déçus par cette formation politique. J'avais vu juste. Les idées de droite de l'ADQ ne sont pas rassembleuses. Ce parti aura tout un bilan à faire au cours des prochaines semaines.

La CSN a des attentes bien précises face au nouveau gouvernement. D'abord, au chapitre des droits syndicaux où il s'était illustré de bien sombre manière lors de son arrivée en 2003.

À cet égard, le Parti libéral, comme il a tenté de le faire dans un questionnaire réponse qu'il nous a fait parvenir lors de la campagne électorale, doit démontrer un

réel changement d'attitude et une volonté de corriger le tir au chapitre des droits fondamentaux : droit d'association et droit de négocier.

Trois chantiers sont à prioriser. D'abord, terminer et conclure les travaux amorcés en vue de revoir l'inique régime de négociation du secteur public. Ensuite, reprendre la balle au bond dans la foulée du jugement de la Cour supérieure sur la loi 30 qui fusionnait d'autorité les unités d'accréditation dans le secteur de la santé et des services sociaux. Cette loi a été invalidée. Nous réitérons notre volonté de trouver un règlement hors cour. Enfin, nous demandons au gouvernement qu'il adapte la législation du travail pour permettre un réel droit de se syndiquer et de négocier aux travailleurs sylvicoles, ce qui leur est nié, à toutes fins utiles, depuis des années et des années.

À l'heure où le Québec multiplie les travaux d'infrastructures majeures, nous demandons au gouvernement de surseoir à son parti pris PPP tous azimuts. Nous dénonçons ces recours coûteux au privé, qui ont pour effet de nous maintenir locataires de nos infrastructures. C'est maintenant que la partie se joue alors que le gouvernement nous engage dans une enfilade de contrats qui vont nous lier pour les trente prochaines années ! Nous en avons assez de ce manque de transparence, assez de cette opacité. Cette façon de faire nous condamne, nous et la génération qui suit, à ramasser les dégâts en cas de dérapage, de surenchère des coûts ou de faillite des partenaires privés.

Nous demandons au gouvernement du Québec une intervention musclée et imaginative face à la crise qui se dessine. Ça veut dire un gouvernement résolument interventionniste, qui soutient et développe ses institutions de développement économique, qui soutient la recherche, le développement, l'innovation et la modernisation des entreprises. Ça veut dire aussi un gouvernement proactif, qui investit massivement dans la formation de la main-d'œuvre. Ça veut dire un gouvernement qui met rapidement en place l'entente qui fait consensus entre les syndicats et le patronat sur les déficits de solvabilité des fonds de retraite et sur la protection des travailleurs. Ça veut dire un gouvernement qui se tient debout face à Ottawa, un gouvernement revendicateur face au fédéral qui détient d'importants leviers à l'égard de la crise, autant au chapitre de la régulation qu'au plan des programmes pour les travailleurs et pour l'emploi. La CSN attend du gouvernement du Québec un leadership certain lors de la rencontre des premiers ministres du 16 janvier prochain et invite le premier ministre, Jean Charest, à consulter et à réunir tous les acteurs de la société civile pour enrichir son plan et bien faire sentir le poids du Québec lors de cette conférence charnière pour la préparation du budget fédéral.

En santé, nous souhaitons que le Parti libéral soit le parti de tout le monde. Nous demandons instamment au premier ministre Charest et à son futur ministre de la Santé de s'engager résolument dans le maintien et le développement d'un système public universel, gratuit et accessible à tous indépendamment de la condition financière des individus. En clair, nous lui demandons d'abroger ou de suspendre, à

tout le moins, le règlement accompagnant la loi 33 et d'ouvrir de vastes chantiers d'organisation du travail pour trouver des solutions publiques aux problèmes d'accessibilité.

Nous demandons enfin au gouvernement de faire de l'éducation une priorité nationale. Avec 11 organisations, nous avons publié un manifeste qui exige du prochain gouvernement qu'il adopte des stratégies éducatives claires et cohérentes afin de faire face à la situation appréhendée pour les années à venir, notamment les pénuries de main-d'œuvre. Il faut se donner les moyens de combattre l'échec scolaire. La diminution du nombre d'élèves par classe, l'accès à de meilleurs services de garde en milieu scolaire, la mise en place de projets éducatifs particuliers accessibles à tous les élèves sans sélection préalable et un réinvestissement de 1,5 milliard de dollars du primaire à l'université pour contrer le sous-financement chronique sont des propositions d'action qui nous permettraient de relever avec confiance les défis du XXI^e siècle. Au moment où le Québec doit devenir une société du savoir, le parti de Jean Charest semble avoir abdiqué pour le paiement des 800 millions \$ de transfert pour l'enseignement supérieur. Il doit être beaucoup plus revendicateur à ce sujet. Il ne peut pas prétendre vouloir préparer la sortie de crise et abdiquer en même temps sur le financement de l'éducation supérieure ! Le prochain gouvernement doit aussi organiser un véritable débat social sur l'ensemble de la condition financière étudiante. Il doit reprendre le flambeau de la démocratisation de l'éducation et développer l'accès à l'éducation des adultes et à la formation continue.

Crise politique à Ottawa

Il est évident que la crise politique à Ottawa a joué un rôle sur le résultat et le taux de participation à l'élection québécoise. Stephen Harper a réussi à complètement occulter la campagne québécoise, pendant une dizaine de jours, mais il a aussi donné un coup de pouce inespéré au PQ, en tentant de diviser le pays, un élément surprise que les sondages n'avaient pas prévu !

Après la prorogation, les travaux de la Chambre des communes vont reprendre le 26 janvier avec un nouveau discours du Trône et le dépôt d'un budget le lendemain. Loin de conclure à un scénario de sortie de crise politique, il faut voir là une opération de fuite en avant qui laisse tout entier les enjeux qui ont soulevé indignation et mobilisation depuis l'énoncé économique du gouvernement Harper le 27 novembre dernier. En effet, on nage en plein paradoxe. Stephen Harper obtient la prorogation du Parlement parce qu'il a perdu la confiance de la Chambre et cette prorogation n'est pas de nature à rétablir cette confiance.

Pendant que la crise économique gagne en profondeur avec des pertes de 70 000 emplois au Canada contre plus d'un demi million aux États-Unis pour le seul mois de novembre, le Parlement ne siège plus depuis le 20 juin et prolongera l'école buissonnière jusqu'au 26 janvier prochain pour tenter de sauver les fesses d'un premier ministre tout à fait indigne de gouverner. Non seulement la stratégie du gouvernement Harper nous fait perdre un temps précieux, mais surtout elle continue

de m'inquiéter compte tenu de l'aveuglement idéologique de ce parti et de son refus d'agir devant la crise. Le Canada est un des seuls pays importants de l'OCDE à n'avoir pris aucune mesure pour faire face à la crise économique.

Alors que les États-Unis et l'Europe allongent des milliards, il est le seul à vouloir s'en tenir à des compressions et à une politique monétaire qui approche le fond du baril. Il y a là quelque chose d'éminemment inquiétant. Quelque chose qui dépasse et de loin la politique politicienne. Quelque chose qui laisse à leur sort les chômeuses et les chômeurs, les familles, les retraité-es, les travailleuses et les travailleurs des secteurs manufacturier et forestier. Quelque chose qui frappe de plein fouet le Canada central et les régions du Québec.

M. Harper ne comprend pas ce qu'est un gouvernement minoritaire. Il a empêché l'exercice de la démocratie. Il a pris le Parlement en otage. Même après la prorogation, il persiste et signe en annonçant qu'il ne négociera qu'avec les libéraux et les néodémocrates et qu'il n'entend pas s'en laisser imposer par le Bloc Québécois, un parti souverainiste, dit-il, qui ne défend que les intérêts du Québec.

Cette façon arrogante et méprisante avec laquelle il fait des Québécoises et des Québécois des citoyens de seconde zone est indigne d'un démocrate.

À vouloir se gagner une majorité à tout prix, Stephen Harper divise le pays qu'il prétend pourtant vouloir servir.

Avec ses épouvantails contre les méchants séparatistes, Harper attise la haine à travers le Canada anglais contre le Québec et sa volonté de s'autodéterminer. Le Québec *bashing* fait un retour en force. Pourtant, l'heure n'est pas à la guerre des drapeaux. L'heure est à mettre en place un plan d'urgence pour passer à travers la tempête économique.

Stephen Harper a voulu se venger du Québec. Le Québec s'est levé. Au cours d'une manifestation en fin de semaine, nous étions quelques milliers à crier notre indignation. Les Québécoises et les Québécois ont démocratiquement élu une majorité de député-es du Bloc Québécois. M. Harper, vous devez respecter ce choix !

M. Harper avait toutes les chances de montrer sa capacité de gouverner à l'occasion du discours du Trône puis de l'énoncé économique qui aurait dû prendre des allures de mini-budget avec des mesures concrètes. Il ne l'a pas fait. Il a préféré confectionner une crise politique sans précédent pour assouvir une soif de vengeance envers les partis d'opposition à qui il a coupé les vivres en mettant fin au programme de subvention publique, pour tenter de régner sans partage malgré sa minorité. Une soif de vengeance également envers les syndicats du Québec qui ont appelé à battre le gouvernement Harper aux dernières élections. En gelant les salaires et en suspendant le droit de grève des fonctionnaires et des sociétés d'État telle Radio-Canada, en niant le droit des femmes de recourir aux tribunaux pour accéder à

l'équité salariale, le gouvernement Harper est allé trop loin. Ce geste sur lequel il n'est pas encore revenu s'apparente à une véritable suspension des chartes canadienne et québécoise quant aux droits des femmes à l'égalité.

Soif de vengeance envers le Québec qui ne l'a pas appuyé aux dernières élections avec la mise en place d'un plan de dénigrement. Tout cela sans aucune mesure pour les chômeuses et les chômeurs, et les secteurs en difficulté, rien pour les travailleuses et les travailleurs âgés, rien pour les familles, rien pour les retraité-es. Stephen Harper a franchi la zone de non-retour. Il a perdu définitivement la confiance. La main tendue arrive un peu tard. Comment croire en la sincérité d'un homme qui tend une main, mais qui de l'autre jette de l'huile sur le feu en refusant de discuter avec le Québec qui a élu le Bloc auquel il ne veut pas être assujéti !

En fermant le Parlement, Stephen Harper repousse de plusieurs longues semaines, l'adoption d'un plan économique. Pire, en déclenchant des élections après une chute du gouvernement Harper sur le vote du budget, la gouverneure générale imposerait non seulement un nouveau scrutin, mais elle reporterait de plusieurs mois l'application d'un plan de relance économique. C'est inacceptable !

Nous sommes toujours pour une coalition qui, pour la première fois dans l'histoire canadienne, prend en compte les demandes du Québec. Pour la première fois, le Québec obtient une amélioration du régime d'assurance emploi et de l'aide pour les travailleurs âgés. Il obtient des investissements pour soutenir les industries manufacturière et forestière, des mesures pour mieux protéger les revenus à la retraite, le rétablissement des montants alloués à la culture et aux organismes à but non lucratif voués au développement économique, l'intensification des programmes d'infrastructure, de construction et de rénovation de logements. Les Québécoises et les Québécois ont perdu confiance en Stephen Harper ! La crise économique c'est maintenant. Et c'est maintenant qu'il faut retrouver la capacité d'agir !

D'ailleurs, notre formation politique de jeudi après-midi portera sur la crise économique. Nous recevrons Peter Bakvis, directeur du bureau de la *CSI/Global Unions* à Washington, Éric Desrosiers, journaliste, et Gilles Courtemanche, chroniqueur, tous deux du journal *Le Devoir*.

Un recours en santé

J'aimerais prendre quelques minutes pour revenir sur un important recours en santé que nous avons intenté avec la FTQ. Au début du mois de janvier, le Québec aura un des systèmes de santé à deux vitesses le plus avancé au Canada. Tout cela à cause de l'entrée en vigueur du règlement sur les cliniques médicales spécialisées, les CMS, qui seront autorisées à pratiquer à peu près toutes les chirurgies nécessitant une anesthésie. Un véritable scandale ! En douce, sans que personne s'en aperçoive, les libéraux de Jean Charest ont mis la table pour la création d'un véritable marché de l'assurance privée au Québec. La CSN et la FTQ contestent ce règlement devant la Cour supérieure.

Les CMS de médecins non participants reçoivent sur un plateau d'argent un véritable monopole avec une compétence exclusive sur les chirurgies de la hanche, du genou et de tout traitement requérant plus de 24 heures de séjour postopératoire. La gamme des soins à assurer s'élargit considérablement. J'entends déjà le *lobby* de l'assurance s'activer. Les plus riches pourront se faire soigner plus rapidement dans des cliniques privées, en ne payant qu'une prime d'assurance. Quelle catastrophe pour le réseau public en grave pénurie ! On peut craindre un exode des médecins qui se désengageront et qui seront suivis par les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés, les techniciens, etc.

Devant la Cour, nous ferons valoir que le ministre est en contravention de sa propre Loi sur la santé et les services sociaux qui encadre son pouvoir d'adopter un règlement par quatre critères bien précis : les risques associés à ce traitement, l'importance du personnel et de l'équipement nécessaires, le type d'anesthésie et la durée de l'hébergement. Or, le ministre n'a tenu compte que de deux de ces critères : le type d'anesthésie et la durée de l'hébergement. Les traitements ne sont pas clairement identifiés dans le règlement. Dès lors, il devient impossible de connaître les risques associés de même que l'importance du personnel et de l'équipement nécessaires si on ignore de quels traitements il s'agit. On ne peut, en outre, identifier les traitements sur les permis des CMS même si cela est obligatoire en vertu de la loi.

Si le règlement vise un meilleur encadrement, pourquoi ne pas identifier les chirurgies nommément ? Si le gouvernement n'a pas l'intention de donner des permis d'hébergement aux CMS, pourquoi confère-t-il un monopole aux médecins non participants pour tous les traitements dont l'hébergement est de plus de 24 heures ? S'il n'a pas l'intention d'ouvrir l'assurance privée plus largement, pourquoi se réserve-t-il le pouvoir de le faire par voie réglementaire ? Le jupon dépasse largement, et c'est ce que nous ferons valoir devant la Cour.

Or, ce règlement dévastateur entre en vigueur au retour des fêtes. J'ai déjà interpellé le premier ministre du Québec pour l'inviter à se comporter en démocrate et à suspendre, à tout le moins, l'application de ce règlement jusqu'à ce que la Cour ait rendu jugement. Il s'agit là d'une mesure absolument nécessaire pour tenter de compenser l'absence totale de transparence dont le gouvernement a fait preuve en adoptant ce règlement en catimini en plein cœur de l'été. Jamais les Québécois n'auraient accepté d'avoir une pareille brèche dans la foulée du jugement Chaoulli. L'enjeu est trop important. Il s'agit de l'égalité de toutes et de tous devant la maladie. C'est le sens de notre campagne pour le public en santé que nous ne manquerons pas d'intensifier.

Obama

L'élection à la présidence des États-Unis de Barak Obama a apporté un vent de fraîcheur sur la politique nord-américaine. À peine imaginable, il y a quelques mois, l'élection d'un premier candidat afro-américain à la Maison Blanche changera certainement la donne à l'échelle internationale.

Certes, il faut être prudent et mettre la barre à la hauteur d'un certain réalisme politique. On ne change pas des années de néoconservatisme et d'impérialisme du jour au lendemain. Néanmoins, ce changement de garde rompt avec les années de Georges W. Bush, ce qui représente en soi une excellente nouvelle ! Souhaitons que la nouvelle politique internationale des États-Unis soit d'abord et avant tout axée sur le développement, l'équité, la solidarité et la paix. Le monde en a grandement besoin !

Colombie

Au Canada, l'annonce récente du gouvernement de Stephen Harper de procéder à la signature d'un accord de libre-échange avec la Colombie représente à coup sûr un geste politique inacceptable. Non seulement l'opposition parlementaire a manifesté une vive réaction, mais les organisations de la société civile regroupées dans le Réseau québécois sur l'intégration continentale réclament que le Parlement canadien rejette cette entente. On le sait, la situation en Colombie est insoutenable pour les militantes et les militants syndicaux et pour les droits humains. Encore une fois cette année, la Confédération syndicale internationale, la CSI, a rapporté l'assassinat de 40 syndicalistes. Depuis l'élection du président Uribe en 2002, 474 syndicalistes ont été assassinés ! Bien entendu, les criminels jouissent d'une grande impunité. Pour la CSN, le Canada doit exiger le respect des normes internationales du travail et la mise place de mécanismes garantissant la protection des militants et des droits syndicaux !

Luttes

Sur le front des luttes, grâce aux efforts concertés des dernières semaines, et particulièrement des derniers jours, de la Société de développement économique de Sherbrooke, du Conseil central de l'Estrie et des membres du comité de relance, l'imprimerie Graphica de Sherbrooke, la plus vieille entreprise manufacturière de cette ville, rouvrira ses portes sous peu. Les quelque 80 travailleuses et travailleurs viennent de remporter une importante victoire avec la vente de l'imprimerie au groupe PDI de Montréal. PDI a pu se porter acquéreur de l'entreprise, car le syndicat de prêteurs a enfin donné son aval à cette offre. Cette saga se termine finalement avec une bonne nouvelle. Bravo !

Chez AbitibiBowater de Donnacona, nous continuons nos efforts pour obtenir réparation. Nous avons déposé un recours devant la Cour supérieure dans lequel nous réclamons 43 millions de dollars à AbitibiBowater, à Investissement Québec et au procureur général. Par ce recours, la centrale souhaite obtenir réparation pour les 260 employé-es de la compagnie, dont l'usine a été fermée lors de manœuvres pour le moins obscures. AbitibiBowater qui s'était engagée, par contrat, à maintenir ses activités dans cette usine jusqu'en avril 2011, en contrepartie d'une subvention et d'un prêt du gouvernement du Québec totalisant 36 millions de dollars, s'est entendue, en catimini, sur autre plan avec les libéraux, celui de fermer Donnacona pour sauver les usines de Dolbeau-Mistassini et de Shawinigan. Les manigances ignobles des derniers temps entre la compagnie et le gouvernement du Québec ne peuvent servir à faire disparaître par magie les obligations d'AbitibiBowater, et nous verrons à

ce qu'elles soient respectées. D'abord et avant tout, nous visons la réouverture de cette usine.

Un autre recours a été intenté par le syndicat des employé-es de TQS et la FNC devant le Conseil canadien des relations industrielles. Remstar a eu recours à des combines incroyables et inimaginables, allant jusqu'à promettre de l'argent aux employé-es, pour les forcer à renoncer à leur emploi et à accepter la sous-traitance. Alors que la majorité des 340 employé-es qui ont perdu leur emploi ne recevront qu'à peine 20 % des sommes qui leur sont dues, Remstar a offert à plusieurs de tout leur payer moyennant l'abandon de leurs droits. La requête juridique vise, entre autres, à réintégrer les employés licenciés illégalement et à dédommager ceux qui ont été privés de leur indemnité de départ. Dans une autre plainte déposée devant le CRTC, la FNC reproche au *Mouton noir* de ne pas respecter les conditions de sa licence en ne produisant qu'une seule de ses émissions, soit « 110 % ».

On connaîtra aujourd'hui l'issue du vote des agents de la paix en services correctionnels du Québec sur l'entente de principe intervenue il y a quelques semaines. Tout indique qu'elle sera acceptée. Des avancées majeures ont été faites et nous vous en reparlerons demain dès que nous aurons en main les résultats.

Après quatre mois de lock-out, les pourparlers ont repris entre la Société des casinos et ses 190 agents de sécurité du Casino de Montréal, en présence du conciliateur. Il s'agissait de la première rencontre formelle entre les deux parties depuis deux mois. Un seul point est en litige, celui des horaires de travail où c'est l'employeur qui est en demande. Mettre 190 personnes à la rue, des pères et des mères de famille, pour des motifs aussi minces, c'est quasiment du jamais vu dans l'histoire des relations de travail. Il m'apparaît que l'attitude de cette grande entreprise publique est tout à fait disproportionnée. Aucun coût n'est en jeu. Vivement une solution négociée.

Dans l'hôtellerie, deux syndicats demeurent en conflit : le Holiday Inn Longueuil, en lock-out depuis le 17 juillet et le Sheraton Four Points, en grève générale depuis le 25 août. À toutes et à tous, notre solidarité les accompagne.

D'autres conflits perdurent pour les travailleuses et les travailleurs de la Maison l'Échelon à Montréal, du restaurant au Roi du Coq Rôti et du Domaine Fleurimont en Estrie et de l'usine de découpe d'Olymel à Saint-Simon. Je vous invite d'ailleurs en cette période des fêtes à être généreux à l'occasion de la campagne des paniers de Noël, qui fête cette année son 25^e anniversaire. Depuis 25 ans, vous répondez chaleureusement à l'appel de solidarité. Nous recevrons plusieurs de ces grévistes lors des questions de privilège.

Colloque Gérard-Picard

Un mot en terminant pour souligner le succès du colloque Gérard-Picard qui abordait la question fort pertinente de la place du syndicat dans l'entreprise. Il importe de

souligner le travail exemplaire qui a été réalisé dans le cadre de ce colloque, tenu il y a tout juste deux semaines, sous le thème *S'impliquer pour l'avenir*.

Ce colloque a montré plus que jamais l'importance pour les travailleuses et travailleurs d'agir et de gagner le droit d'agir dans l'entreprise. Le droit d'être informé et consulté sur le développement et la stratégie de l'entreprise n'est pas reconnu chez nous. L'importance de la transparence a été évoquée sans cesse lors de nos discussions.

Ce colloque montre aussi à quel point les politiques publiques sont importantes, à quel point une politique forte et cohérente du marché du travail est nécessaire. Là aussi, malgré des avancées en formation, il y a des déficiences importantes, en particulier quant au soutien du revenu en cas de chômage. Encore une fois, je félicite les fédérations du secteur privé et l'équipe du CISP pour cette contribution à nos réflexions.

Là-dessus, je vous souhaite un bon conseil et vous transmets, d'entrée de jeu, les meilleurs vœux de tout le comité exécutif à l'occasion de la période des fêtes.

Vive la CSN !

Claudette Carbonneau
Présidente de la CSN



Conseil confédéral
Centre des congrès de Québec
10, 11, 12 décembre 2008

Ordre du jour

Le mercredi, 10 décembre 2008

- 10 h
1. Mot de la présidente
 2. Accréditation des délégué-es
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion des 17, 18 et 19 septembre 2008
 5. Mise en oeuvre des propositions du 62^e Congrès
 6. Régimes de retraite
 7. Manifeste : *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*
 8. Recours juridiques : TQS, AbitibiBowater-Investissement-Québec, loi 33

Le jeudi, 11 décembre 2008

- 9 h 30
9. Plan de travail du comité LGBT
 10. Étude de Line Chamberland sur l'homophobie en milieu de travail
 11. Élections : comité national de la condition féminine
- 11 h
12. Conflits en cours et questions de privilège
- 14 h
13. Formation politique : crise financière
 14. Finances :
 - États financiers au 31 août 2008
 - Rapport du comité de surveillance
 15. Crise politique au Canada

Le vendredi, 12 décembre 2008

- 9 h
16. 60^e Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et Ligue des droits et libertés
- 10 h
17. Complexe hydroélectrique La Romaine
- 11 h
18. Alliance québécoise pour le bois
 19. Francisation
 20. Divers



Plan de travail

Mise en œuvre des résolutions du 62^e Congrès de la CSN

Texte corrigé à la suite de la réunion
du conseil confédéral
des 10, 11 et 12 décembre 2008

Table des matières

Introduction	185
Première partie	
Propositions du rapport du comité exécutif	187
1. Contrer la discrimination sur la base des statuts d'emploi.....	187
2. Définir un cadre pour les agences de placement.....	188
3. Conciliation famille-travail	189
4. Développement économique, travail et emploi	191
5. Formation de la main-d'œuvre.....	193
6. Santé.....	194
7. Éducation.....	196
8. Pour une nouvelle approche de protection du revenu à la retraite	198
9. Société québécoise et immigration	200
10. Responsabilité sociale des entreprises et des institutions publiques	202
11. Action syndicale en environnement.....	203
12. Négociations commerciales.....	205
13. L'action syndicale internationale	207
Deuxième partie	
Nouvelle proposition et propositions des organisations affiliées	209
Mécanisme pour faciliter le placement de travailleurs et de travailleuses en chômage.....	209
Centres de la petite enfance.....	210
Droit de négociation et le droit de grève.....	210

Introduction

Le 62^e Congrès de la CSN, tenu en mai 2008, a adopté les treize propositions d'orientation qui étaient soumises par le comité exécutif. De plus, une proposition nouvelle et deux propositions, préalablement soumises par des organisations affiliées, ont été adoptées.

Le comité exécutif a proposé au conseil confédéral, lors de sa réunion de septembre 2008, les priorités de travail de l'année 2008-2009 et les modalités de mise en œuvre de toutes ces propositions. On y indiquait, entre autres, les équipes de travail qui devaient assurer cette mise en œuvre.

Depuis, ces dernières ont produit, comme cela leur avait été demandé, le plan de travail qui doit permettre d'atteindre les objectifs définis par ces propositions.

Vous trouverez dans le présent document ces plans de travail, et ce, pour toutes les propositions d'orientation adoptées au congrès. On y indique les objectifs, les moyens à mettre en œuvre, les échéanciers, ainsi que les personnes ou les équipes affectées à leur réalisation.

Première partie

Propositions du rapport du comité exécutif

1. Contre la discrimination sur la base des statuts d'emploi

Le 62^e Congrès a appelé tous les syndicats à s'engager dans le cadre des négociations collectives dans la lutte aux pratiques discriminatoires basées sur les statuts d'emploi. Cette résolution prévoit aussi des représentations afin d'obtenir des modifications à la Loi sur les normes du travail pour éliminer les discriminations sur la base des statuts d'emploi.

Hiver et printemps 2009

- Production d'un outil de sensibilisation pour permettre aux syndicats de comprendre la notion de discrimination selon les statuts d'emploi et de mener une première réflexion sur la présence possible d'une telle discrimination dans leur milieu de travail et dans leurs conventions collectives.

Automne 2009

- Élaboration d'un outil, à l'intention des syndicats, pour leur permettre de procéder à l'analyse de leurs conditions de travail quant aux statuts d'emploi et ainsi identifier la présence de conditions qui peuvent être jugées discriminatoires.

Automne 2009 et hiver 2010

- Identification de priorités sectorielles pour combattre la discrimination basée sur les statuts d'emplois et élaboration de politiques de négociation. Adoption par les instances fédératives de ces priorités.

À compter de 2009 et en continu pour la durée du mandat

- Appui à l'action syndicale contre la discrimination sur la base des statuts d'emploi.

2010

- Élaboration et adoption dans les instances confédérales de revendications relatives à l'encadrement législatif concernant la discrimination sur la base des statuts d'emploi. Porter ces revendications auprès du gouvernement tout en développant des alliances avec les autres organisations interpellées par cette question (syndicats, groupes communautaires, groupes de femmes, etc.).

2011

- Évaluation des avancées sur cet enjeu.

Responsable politique : Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Équipes de travail : Anne Pineau du Service juridique, Louis Bibaud du CISP-CCGN, Josée Lamoureux et Judith Caroll du Service des relations du travail

2. Définir un cadre pour les agences de placement

La résolution adoptée au congrès prévoit deux volets. Le premier sur la définition d'une politique de négociation qui serve de base aux syndicats pour encadrer l'utilisation des agences de placement dans les milieux de travail, le second sur le développement d'une revendication législative pour encadrer l'industrie des agences de placement.

1^{er} volet

L'objectif, dans un premier temps, est de mener des recherches complémentaires pour développer les outils de sensibilisation et de soutien à l'action syndicale. Les congrès des fédérations qui se tiendront, pour la plupart à la fin du printemps 2009, constituent un moment important pour l'aboutissement de ce travail.

Hiver 2009

- Consultations et sensibilisation d'équipes de travail et d'instances fédératives sur cet enjeu.
- Réalisations de certains travaux pour mieux comprendre le phénomène des agences de placement, collaboration avec des organisations qui travaillent sur cette question (par exemple, Au bas de l'échelle).
- Inventaires des dispositions des conventions collectives en vigueur pour baliser le recours aux agences de placement.
- Portrait des agences de placement (nombre, secteur d'activité, propriétaires, portrait de la main-d'œuvre qu'elles recrutent, etc.).
- Production d'un bulletin juridique pour s'assurer d'une compréhension commune des concepts et des stratégies juridiques à mener relativement à la présence de salarié-es d'agences dans les milieux de travail.
- Soutien aux fédérations, dans le cadre de leur congrès, sur les enjeux que pose la prolifération des agences de placement, et ce, notamment par la production d'un outil de sensibilisation et par des propositions d'encadrement des agences dans les conventions collectives.

À compter de 2009 et en continu pour la durée du mandat

- Soutien aux activités de négociation collective sur l'enjeu des agences de placement.

- Vérification des avancées dans les conventions collectives et évaluation sur cette question en 2011.

2^e volet

Que la CSN revendique la mise en place d'un cadre législatif visant les agences de placement temporaire.

2009

- Travaux sur le contenu d'un tel cadre : détermination des éléments qui devraient être inclus dans une législation sur les agences de placement.

2010 et en continu pour la durée du mandat

- Adoption par les instances confédérales d'une proposition de cadre législatif pour les agences de placement.
- Partager notre proposition et développer des alliances avec les autres organisations interpellées par cette question (syndicats, groupes communautaires, etc.).

Responsables politiques : Louis Roy et Lise Poulin

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Équipes de travail : Anne Pineau du Service juridique, Louis Bibaud du CISP-CCGN, Josée Lamoureux et Judith Caroll du Service des relations du travail, Service des communications

3. Conciliation famille-travail

La résolution adoptée au congrès vise essentiellement un objectif : que les syndicats mettent en œuvre au moins une nouvelle mesure de conciliation famille-travail, au cours du prochain mandat, après avoir procédé à une évaluation des besoins. Le mouvement doit soutenir cette démarche et assurer un suivi des avancées.

Depuis plusieurs années déjà, la conciliation famille-travail fait l'objet de nombreuses recherches, discussions, consultations et tentatives de mise en place de politiques gouvernementales. La préoccupation pour ces questions et pour la concrétisation de mesures réelles dans les milieux de travail se fait sentir de façon de plus en plus marquée dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre, de changement dans les priorités de vie des travailleuses et des travailleurs, de la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché du travail, du désir plus marqué des jeunes hommes à s'impliquer auprès de leur famille et du vieillissement de la population qui a des impacts importants sur les familles quand la perte d'autonomie survient.

La CSN avait proposé, en 2004, une loi-cadre par laquelle, elle demandait notamment que les entreprises et les établissements entreprennent des démarches conjointes dans leurs milieux pour évaluer les besoins des travailleuses et des travailleurs, les analyser et développer un plan de mesures afin de répondre à ces besoins. En l'absence d'une telle loi, le 62^e Congrès a décidé d'être proactif et de recommander que de telles démarches soient entreprises par les syndicats dans les milieux de travail avec le soutien de leur fédération et de la CSN.

Printemps 2009

- Réalisation d'un guide pratique à l'intention des responsables des syndicats permettant de soutenir le travail :
 - d'organisation des débats avec les membres ;
 - d'évaluation des besoins des membres quant à la conciliation famille-travail ;
 - d'analyse syndicale de cette évaluation ;
 - de préparation d'un plan de conciliation famille-travail.
- Le comité national de la condition féminine et le comité national des jeunes apporteront leur soutien à la réalisation de ce guide.
- Diffusion du guide lors de la réunion de mars 2009 du conseil confédéral de la CSN.
- Présentation du guide aux fédérations, à l'occasion de leur congrès au printemps 2009, afin de faciliter sa pénétration dans les milieux de travail. Deux formules seront proposées, soit :
 - une présentation visuelle spécifique ou la tenue d'un kiosque d'information.

À partir du printemps 2009 et en continu pour la durée du mandat

- Soutien d'expériences concrètes dans les milieux de travail en appui au travail réalisé par les équipes syndicales, et ce, à partir de demandes en provenance des fédérations. (Par exemple, participer à des rencontres de comité exécutif ou d'assemblée générale, fournir l'information pertinente selon les besoins exprimés, etc.)

2010

- Diffusion des expériences intéressantes :
 - présentation des avancées réalisées par des syndicats CSN (démarche réussie, avancée significative ou clause de convention collective négociée) sur le site Web de la CSN ;
 - mise en place de liens suivis avec le CISP-CCGN afin d'assurer un suivi régulier avec les fédérations sur le sujet ;

- mise en place d'un comité de travail avec les fédérations qui pourrait se réunir deux fois l'an, afin de connaître le développement des travaux, de partager l'information sur les initiatives développées et de chercher ensemble des solutions concrètes ;
- formation sur la conciliation famille-travail, lors d'une réunion du conseil confédéral en 2010, sur les volets suivants :
 - l'expérience européenne ;
 - la présentation d'un rapport du comité de travail sur l'avancement des travaux et les perspectives à développer à l'approche du congrès de la CSN ;
 - la présentation de témoignages de militantes et de militants de syndicats illustrant les effets positifs des avancées concrètes négociées localement ;
 - la présentation de groupes offrant des services de conciliation dans les milieux de travail et discussion sur cette nouvelle réalité.

Responsables politiques : Claudette Carbonneau et Lise Poulin

Adjointe affectée au dossier : Josée Roy

Équipes de travail : Josée Lamoureux du module recherche, Marie-France Benoit de la condition féminine et Louis Bibaud du CISP-CCGN, tous trois du Service des relations du travail, Service des communications

4. Développement économique, travail et emploi

La résolution adoptée traite des trois volets en titre. Elle appelle dans un premier temps à une action concertée sur le développement économique pour stimuler l'innovation sociale et technologique ainsi qu'au réinvestissement dans le secteur manufacturier. Le deuxième volet traite du régime d'assurance emploi, revendiquant un régime de qualité et une caisse autonome. Enfin, le troisième volet appelle à l'adoption de politiques d'emploi qui s'insèrent dans une politique d'égalité des chances, y compris pour les travailleurs et les travailleuses des Premières Nations et Inuits.

Cette résolution prend une dimension nouvelle compte tenu du développement de la crise financière et de la récession qui s'installent dans plusieurs pays avec lesquels nos liens sont importants.

Volet développement économique

2008 et en continu pour la durée du mandat

- Participation de la CSN à trois instances, dont deux mises en place en 2008, traitant de ces enjeux au niveau du Québec : le Conseil des partenaires

économiques où agit la présidente de la CSN, la Commission des partenaires du marché du travail où agit la troisième vice-présidente de la CSN et le Conseil des manufacturiers où agit une économiste du module recherche du Service des relations du travail.

Cette participation permet d'intervenir sur les politiques économiques déployées pour faire face aux transformations actuelles de l'économie du Québec et, en particulier, sur la transformation du secteur manufacturier.

- Suivis périodiques avec le CISP sur les mesures mises en place.
- Interventions dans les consultations prébudgétaires et lors du dépôt des budgets du Québec et du Canada.

2008

- Colloque Gérard-Picard sur le thème « S'impliquer pour l'avenir : l'action syndicale dans le développement de l'entreprise ».
- Le comité exécutif et les coordinations feront le point sur une base régulière afin de s'assurer que les perspectives développées sont partagées par les équipes de travail.

Volet assurance emploi

2008 et en continu pour la durée du mandat

- Travail dans le cadre de la Coalition des Sans-Chemise pour remettre sur les rails, à Ottawa, un projet de loi qui reprenne les différents éléments qui font consensus pour l'amélioration du régime d'assurance emploi.
- Suivi de la mise en place de l'Office de financement de l'assurance emploi.

Volet emploi

2008 et en continu pour la durée du mandat

- Appui de la CSN au *Pacte sur l'emploi* qui prévoit le développement de mesures d'intégration et de maintien en emploi. Des mesures de promotion et de financement de la formation pour des travailleuses et des travailleurs menacés de mise à pied ont depuis été mises en place.
- Suivis périodiques avec les organisations sur ces volets.

Responsables politiques : Claudette Carbonneau et Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Équipes de travail : Sylvie Vachon du module recherche et Louis Bibaud du module CISP-CCGN, tous deux du Service des relations du travail, Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

5. Formation de la main-d'œuvre

La résolution adoptée comprend trois volets. Le premier vise à ce que les syndicats participent pleinement à toutes les étapes de la démarche de formation (évaluation des besoins de formation, élaboration du plan de formation et évaluation de la démarche). Lors de toutes ces étapes, une attention particulière devra être portée à l'équité d'accès à la formation. Le second appelle à la négociation de mesures pour encourager et faciliter l'accès au développement ainsi qu'à la reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail. Le troisième volet, enfin, invite le mouvement à intervenir pour que soit facilitée la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

Les deux premiers volets

Hiver 2009

- Actualisation des outils visant à soutenir les syndicats.

Au cours de l'année 2009

- Tournée d'information dans les équipes de travail notamment sur les éléments suivants :
 - Loi sur le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ;
 - *Pacte pour l'emploi* ;
 - Travaux de la Commission des partenaires du marché du travail, des conseils régionaux et des comités sectoriels de main-d'oeuvre.

Printemps 2009

- En collaboration avec le CCGN, mise en place d'un tableau de bord pour le suivi des avancées réalisées dans l'accès à la formation continue et le développement et la reconnaissance des compétences dans les milieux de travail.

2009 et en continu pour la durée du mandat

- Appui aux organisations et aux syndicats pour la prise en charge syndicale des enjeux de formation et de reconnaissance des compétences :
 - mise en place d'un groupe de travail sur la formation continue regroupant des représentantes et des représentants des fédérations ;
 - développement d'un contenu de formation.

2010

- Rapport étape sur les avancées réalisées lors d'une réunion du conseil confédéral.

Responsable politique : Denise Boucher

Adjointe affectée au dossier : Josée Roy

Équipes de travail : Marie Roy du module recherche et Lucie Leblond du module formation, toutes deux du Service des relations du travail

Troisième volet (reconnaissance des compétences acquises à l'étranger)

2009 et en continu pour la durée du mandat

- Faire un suivi du résultat des mesures mises en place par le gouvernement en 2007 et actualiser nos revendications s'il y a lieu.
- Faire le suivi des mesures convenues avec le gouvernement de la France.

Responsables politiques : Denise Boucher et Lise Poulin

Adjointe affectée au dossier : Josée Roy

Équipes de travail : Jean Dalcé du module recherche du Service des relations du travail

6. Santé

Les résolutions sur la santé ont pour objectif central de soutenir le régime public de santé et de services sociaux et ainsi assurer un accès équitable à des soins et à des services de qualité. Dans cette perspective, on doit rechercher des solutions aux problèmes à l'intérieur même du système de santé public. Ces résolutions nécessitent une démarche pour revoir l'organisation du travail dans le réseau public afin d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins et que la CSN et les syndicats privilégient l'utilisation des services publics dans la négociation des contrats d'assurance collective.

Priorité 2008-2009 santé : campagne contre la privatisation du système de santé et de services sociaux

Comme nous l'avions prédit au printemps dernier, la soi-disant mise au rancart du rapport Castonguay n'était qu'une stratégie de communication pour tenter de calmer le jeu.

En effet, les nombreuses annonces faites durant la période des vacances confirment la charge à fond de train des partisans du privé pour se tailler une place de plus en plus grande dans le domaine de la santé au Québec. En juin, pendant que l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, signait les décrets qui ouvrent un plus grand marché au privé, il s'appropriait à grossir les rangs d'une des plus grandes firmes d'investissement privé en santé au pays. Au même moment, Michel Clair, qui a présidé une importante commission sur l'avenir du système de santé, cherchait lui aussi à obtenir une part du « gâteau ». La scandaleuse collusion entre le public et le privé continue à se mettre en place.

De plus, le nouveau président de l'Association médicale canadienne, le Dr Robert Ouellet, militait haut et fort pour faire plus de place au privé en santé, tandis qu'un partenariat public-privé (PPP) nouveau genre, dans lequel tout sera au privé y compris les soins, allait de l'avant pour la construction et l'exploitation d'un CHLSD en Montérégie. Les PPP montrent certaines de leurs limites alors que les entrepreneurs privés font tous pression pour obtenir plus d'avantages¹.

À tout cela s'ajoutent les dernières péripéties qui indiquent que la direction du CHUM est déjà en pourparlers avec des cliniques privées prêtes à s'installer dans son voisinage pour sous-traiter une partie des services qu'il devrait assurer, notamment toute l'ophtalmologie. Les prétendues insuffisances du projet sont exploitées pour accroître la place du privé.

Il est donc primordial que la campagne contre cette privatisation et cette marchandisation des soins de santé se poursuive avec l'ensemble des partenaires de la société qui se portent à la défense d'un régime public universel de santé et de services sociaux. Nous marquons des points dans les débats sur la privatisation, mais sur le terrain, le travail de sape continue. La CSN en fait donc à nouveau une priorité et soumet ici les axes principaux autour desquels le plan de travail sera développé à brève échéance.

2008 et en continu pour la durée du mandat

- Publication et diffusion dans les syndicats d'un feuillet qui résume les événements depuis le printemps et rappelle les enjeux de cette campagne (4 pages, début octobre).
- Poursuite du travail en régions :
 - tenue d'assemblées publiques avec les partenaires ;
 - actions autour d'enjeux locaux et régionaux ;
 - sensibilisation dans les assemblées générales régionales et invitation aux syndicats à mettre le point à l'ordre du jour de leur assemblée ;
 - interventions publiques sur les PPP ;
 - etc.
- Interpellation du gouvernement du Québec et du nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux.
- Poursuite du travail en coalition, notamment avec la FTQ.

¹ « Centre de recherche du CHUM en PPP : Les entreprises ont fait la grève pour obtenir encore plus d'argent » Kathleen Lévesque. *Le Devoir*. 13 septembre 2008

Responsables politiques : Denise Boucher et Louis Roy (pour le volet PPP)

Adjointe et adjoint affectés au dossier : Josée Roy, Jacques Létourneau

Équipes de travail : Andrée Lapierre et Jean Dalcé, du module recherche du Service des relations du travail, Danielle Hébert du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale et Michelle Filteau du module information du Service des communications

Volet organisation du travail

Donnant suite à une interpellation syndicale, le gouvernement a adopté un cadre de référence concernant les actions terrain en matière d'organisation du travail. Le ministère de la Santé et des Services sociaux finance des projets dans 18 établissements où les syndicats CSN sont présents pour « assurer une organisation du travail efficace et performante prioritairement en soins critiques, en soins à domicile et en hébergement ». Ces projets ont comme objectifs la diminution progressive des heures supplémentaires, l'élimination progressive de la main-d'œuvre indépendante, le maintien et l'amélioration de l'accès aux services publics de santé. Pour atteindre ces objectifs, les processus de travail, les pratiques de ressources humaines et le climat de travail sont examinés. Les parties ont dix-huit mois pour mener à terme leurs travaux.

Responsable politique : Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Michel Forget

Équipes de travail : France Chantal, module formation du Service des relations du travail et Jean Bédard

Volet assurances collectives

2008 et en continu pour la durée du mandat

Le volet assurances collectives est intimement lié aux politiques de négociation dans l'ensemble des secteurs d'activité. Il est pris en charge par le CISP-CCGN. Une première discussion sur ce sujet a déjà eu lieu.

Responsable politique : Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Équipes de travail : Louis Bibaud du CISP-CCGN et module des avantages sociaux du Service des relations du travail

7. Éducation

Nous pouvons résumer les différentes résolutions adoptées sur les enjeux de l'éducation autour des thèmes de la démocratisation de l'éducation et de la revalorisation de l'école publique. Nous croyons que cela doit passer par le maintien d'un système d'éducation public de qualité, la fin de la sélection des élèves sur la

base de leurs résultats scolaires et l'accès pour tous à des projets éducatifs particuliers, la lutte contre le décrochage, la baisse des ratios maître-élèves, l'accroissement des ressources disponibles, notamment pour les élèves en difficulté, un contrôle plus strict de la part du gouvernement quant à l'utilisation de leurs subventions par les écoles privées, etc.

Ces résolutions nécessitent un rétablissement des transferts fédéraux destinés au financement de l'enseignement supérieur. La CSN exigeait également le refinancement de l'Université du Québec à Montréal afin qu'elle puisse assumer pleinement sa mission.

Automne 2008 et hiver 2009

- Participation, avec onze organisations syndicales et étudiantes du milieu de l'éducation, à l'élaboration du manifeste « Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec » publié en novembre 2008, puis aux travaux de suivi.

2009-2010

- Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'enracinement des éléments contenus dans la proposition.
- Actualisation de la plate-forme CSN en éducation pour adoption par le conseil confédéral.

Volet services de garde

Le congrès a retenu une proposition sur la tenue d'une journée de réflexion sur les services éducatifs en milieu scolaire pour les enfants de 4 ans des milieux défavorisés.

Automne 2008 et hiver 2009

- Définition du format et élaboration du contenu de cette journée en collaboration avec un comité d'encadrement.
- Cette activité se déroulera à la fin de l'hiver 2009 ; elle regroupera des membres de syndicats oeuvrant dans les centres à la petite enfance, les services de garde en milieu scolaire ainsi que des enseignantes en technique d'éducation à l'enfance.
- Un rapport de cette activité sera présenté au conseil confédéral.

Responsable politique : Denise Boucher

Adjointe affectée au dossier : Josée Roy

Équipe de travail : Marie Roy du module recherche du Service des relations du travail

8. Pour une nouvelle approche de protection du revenu à la retraite

Les résolutions adoptées relativement à la retraite couvrent trois volets : la recherche de mesures pour consolider les régimes à prestations déterminées en particulier par la mise en place de régimes sectoriels ; la recherche de mesures pour améliorer les régimes à prestations déterminées ou à accumulation de capital et enfin l'amélioration de la protection du revenu à la retraite par de nouvelles dispositions législatives qui reconnaissent le droit de chaque salarié-e de bénéficier d'une cotisation de son employeur.

Volet amélioration de la protection du revenu de toutes et tous à la retraite

Hiver-printemps 2009

- Analyse de l'inefficacité du système actuel pour assurer une protection adéquate du revenu à la retraite (couverture des régimes publics et complémentaires, niveaux de revenu des retraités actuels, niveaux anticipés, etc.).
- Définir les grands paramètres du projet (travailleuses et travailleurs visés, niveaux de remplacement du revenu, etc.).
- Présentation aux instances pour discuter des différents paramètres et valider les grandes orientations de la proposition.

Pour l'automne 2009

- Développer des alliances autour du projet (intersyndicale, partis politiques provincial et fédéral, professionnel-les de cette question et autres groupes d'intérêt).

2010

- Développer un projet préliminaire de revendications législatives qui réponde aux objectifs déterminés.
- Études des expériences internationales.
- Mise en commun avec d'autres organisations syndicales.

Volet régimes sectoriels

Hiver 2009

- Identifier les critères favorisant l'implantation de régimes de retraite sectoriels (nombre de participantes et de participants, niveaux de revenus, mobilité, planification du travail préalable à la négociation).

Printemps et automne 2009

- Identifier avec les fédérations un ou deux secteurs d'activité qui répondent aux critères et pour lesquels on pourrait, par la négociation, promouvoir la mise en place d'un régime de retraite sectoriel.

En continu sur la durée du mandat, selon les secteurs et périodes de négociation

- Développer un modèle de régime de retraite qui correspond au secteur d'activité ciblé et déterminer une stratégie de négociation pour permettre l'implantation du régime de retraite sectoriel.

Volet amélioration des régimes existants

Automne 2008

- Participation à la rencontre de la rentrée du CISP pour présenter le plan de travail.
- Planification du travail avec les fédérations sur les politiques de négociation en particulier pour définir les besoins pour les congrès.

Hiver et printemps 2009

- Déterminer conjointement avec les fédérations intéressées des avenues et des stratégies de négociation propre à chacun des problèmes rencontrés.
- Formation et information pour les syndicats et les conseillers des fédérations.

2009-2011

- Analyse des obstacles législatifs qui empêchent l'émergence de nouveaux modèles de régimes de retraite ainsi que le maintien des régimes actuels.
- Analyse des solutions déjà utilisées dans d'autres pays.
- Documentation des différentes avenues acceptables.
- Impact de la crise actuelle sur les régimes.
- À partir de l'état de situation, déterminer les progrès réalisés pour préserver et améliorer les régimes de retraite.

Rappelons qu'une journée sur la gouvernance des régimes de retraite est déjà prévue ; celle-ci pourrait se tenir à l'hiver 2009.

Responsable politique : Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Équipes de travail : module des avantages sociaux du Service des relations du travail, Service juridique et Service des communications

9. Société québécoise et immigration

Le thème clé des résolutions adoptées est l'intégration et le maintien en emploi. Les syndicats sont invités à développer des mesures pour les favoriser (lutte contre les préjugés, apprentissage du français) et le mouvement s'engage à soutenir ces démarches. La CSN organise des journées de sensibilisation interculturelle et les organisations affiliées sont invitées à faire de même. Les fédérations doivent soutenir les syndicats qui organisent des cours de français dans les milieux de travail.

Les résolutions engagent également la CSN dans une réflexion en profondeur sur la politique d'immigration et rappellent les prises de position de la CSN pour l'adoption au Québec d'une Charte de la laïcité.

Mise en contexte

Dans le contexte démographique actuel, alors que dès 2012 la population active commencera à décroître au Québec et que la croissance de la population sera principalement due à l'immigration, la question de l'intégration des personnes immigrantes prendra une place de plus en plus importante.

Leur intégration rapide et harmonieuse au marché du travail est primordiale, car leurs compétences et leur force de travail sont nécessaires, et également parce qu'une mauvaise intégration à l'emploi ne peut qu'engendrer d'autres problèmes dont toute la société québécoise est susceptible de souffrir.

En tant qu'organisation syndicale, nous avons un rôle essentiel à jouer sur tous les plans pour faciliter l'intégration à l'emploi des personnes immigrantes et, plus largement, des personnes des différentes communautés culturelles.

La CSN a publié en 2005 un guide pour la prise en charge par les syndicats de ce dossier. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles subventionne une tournée que nous faisons auprès des syndicats dans les régions pour les sensibiliser aux réalités interculturelles et leur présenter le guide. Il faut poursuivre cette démarche d'appui des syndicats. Il faut aussi ajouter à cela la réponse aux besoins de francisation.

2008-2009

- Poursuite et fin de la tournée des régions.
- Préparation d'un projet de soutien aux syndicats sur le terrain et demande de subvention au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour le réaliser (MICC).

2008-2010

- Tournée des équipes de travail des fédérations et des conseils centraux sur les activités de sensibilisation interculturelle.

- Réflexion sur une politique québécoise intégrée de l'immigration avec le soutien du comité sur les relations interculturelles.
- Débat et adoption par les instances appropriées d'une position CSN sur la politique d'immigration.

En continu pour la durée du mandat

- Tenue annuelle d'activités de sensibilisation interculturelle dans le cadre de la Semaine des relations interculturelles.

Volet francisation

2009-2010

Faire connaître les mesures de soutien disponibles (subventions du MICC) dans la mise en application de cours de francisation en milieu de travail (2009-2010) :

- Présentation dans les équipes de travail et les instances des organisations concernées.
- Sensibiliser les personnes représentant la CSN aux comités sectoriels de main-d'œuvre.
- Soutenir les conseillères et les conseillers syndicaux dans la négociation de cours de français en milieu de travail et dans l'organisation de ceux-ci.
- Faire la promotion des mesures offertes et publiciser les démarches entreprises sur le site sur le site Web de la CSN et dans diverses publications internes.

Prendre note que sur la question de la francisation, diverses actions sont en préparation pour soutenir nos syndicats : formation en mars 2009 pour les militantes et les militants qui agissent sur les comités de francisation, développement d'un cadre de référence pour aider les militants à agir, possibilités de présentation dans les instances des organisations sur la Charte de la langue française, la situation linguistique au travail, la francisation des entreprises, etc.

Responsables politiques : Claudette Carbonneau et Lise Poulin

Adjointe et adjoint affectés au dossier : Josée Roy, Michel Forget (francisation)

Équipes de travail : Jean Dalcé, Michel Trépanier (francisation) du module recherche du Service des relations du travail, module formation du Service des relations du travail et Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

10. Responsabilité sociale des entreprises et des institutions publiques

Cette résolution traite de deux volets, le premier concerne la négociation et la mise en place de politiques d'achat responsable à tous les niveaux : gouvernement du Québec, institutions publiques, entreprises privées et la CSN elle-même. Le second volet engage la CSN à mettre en place un groupe de travail pour développer une politique relative à la gouvernance des entreprises, sociétés d'État et institutions publiques.

Politique d'achat responsable (PAR)

Une politique d'achat responsable vise à encadrer tous les achats de produits et de services d'une entreprise ou d'une institution. L'objectif est d'intégrer dans la prise de décision relativement à ces achats les enjeux de droits humains, de droits fondamentaux au travail et d'environnement.

2008-2009

- Appuyer les démarches des conseils centraux et des fédérations dans le domaine des PAR :
 - Tournée des organisations pour expliquer la démarche, colliger les pratiques de PAR, identifier les obstacles et les outils nécessaires.
 - Travaux à la CSN pour colliger nos propres pratiques et élaborer une PAR de la CSN.

2009 et en continu sur la durée du mandat

- Appui aux démarches syndicales pour la mise en place de PAR.
- Activités de formation pour les militantes et militants et les salarié-es sur les enjeux de responsabilité sociale des entreprises.
- Documenter les démarches en cours ou terminées et diffuser les résultats obtenus.
- Poursuite de la campagne CSN sur le commerce équitable et la consommation responsable.

Gouvernance

La gouvernance des entreprises, sociétés d'État ou institutions est un des facteurs qui influent directement sur la façon dont l'organisation prend en compte, en plus de sa mission première, l'ensemble de ses responsabilités sociales et environnementales. C'est, de plus, un enjeu important des dernières années comme suite à de nombreuses malversations et au développement des activités spéculatives.

2008-2009

- Mise en place d'un groupe de travail regroupant des représentantes et des représentants des conseils centraux et des fédérations (les travaux sont en cours).
- Rapport sur les travaux aux fins de prise de décision en mars 2009.

Responsable politique : Pierre Patry

Adjoint affecté au dossier : Marcel Pepin

Politique d'achat responsable :

Équipes de travail : Marie-Claire Lussier du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, Nathalie Guay du module recherche et Isabelle Ménard du module prévention, toutes deux du Service des relations du travail.

Gouvernance :

Membres du groupe de travail : Chantale Larouche, Gaëtan Châteauneuf, Ronald Cameron, Lise Robichaud, Ann Gingras, Sylvain Parent.

Équipes de travail : Nathalie Joncas du module avantages sociaux, Richard Lanthier du module recherche, tous deux du Service des relations du travail.

11. Action syndicale en environnement

À l'occasion du 62^e Congrès de la CSN, des propositions en environnement ont été adoptées. L'objectif est d'insuffler à notre organisation une volonté d'intégrer l'environnement, le développement durable et la consommation responsable dans l'action syndicale quotidienne. Ces propositions s'articulent autour de trois axes :

- encourager l'action syndicale ;
- obtenir la mise en place de comités de travail sur les changements climatiques et l'emploi pour les secteurs et les régions ;
- manifester notre soutien au protocole de Kyoto.

Le plan de travail qui suit vise à l'atteinte de ces objectifs, il pourra aussi contribuer aux réflexions du groupe de travail sur l'environnement et au groupe de travail sur la consommation responsable.

2009-2011

Évaluation des enjeux environnementaux et développement de propositions d'action

- Auprès des fédérations
 - Évaluer les enjeux environnementaux propres aux secteurs d'activité, et ce, en lien avec quatre axes prioritaires (eau, énergie, matières résiduelles, gaz à effet de serre) et, au besoin, sur d'autres problématiques jugées appropriées. Définir les priorités sectorielles.

- Contribuer à l'élaboration de nouvelles propositions en environnement et au suivi nécessaire pour celles déjà adoptées.
 - Faire le bilan des engagements et des actions en environnement.
 - Soutenir les syndicats pour qu'ils s'engagent dans une démarche en collaboration avec leur employeur.
 - Faire en sorte que les démarches syndicales en environnement servent d'inspiration pour d'autres syndicats.
- Auprès des conseils centraux
 - Évaluer les enjeux environnementaux propres aux régions, et ce, en lien avec les quatre axes identifiés plus haut ou d'autres problématiques jugées appropriées. Définir les priorités régionales.
 - Contribuer à l'élaboration de nouvelles propositions en environnement et au suivi nécessaire pour celles déjà adoptées.
 - Faire le bilan des engagements et actions en environnement.
 - Agir auprès des syndicats en appui avec le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR).
 - Développer et renforcer des alliances avec les organismes du milieu pour renforcer la mobilisation régionale.

Outils et évènements

Évaluation des outils à développer pour soutenir l'action syndicale. Ces outils pourront prendre la forme de guides, de sessions de formation ou de sensibilisation et d'une page Web.

Évaluer la pertinence de mettre sur pied un évènement statutaire ayant comme objectif de sensibiliser et d'informer les syndicats et les organisations affiliées, et de dynamiser notre action syndicale en environnement.

Développer des capsules d'information sur des sujets particuliers comme les changements climatiques, la bourse du carbone, la gestion des produits chimiques. Lors de ces présentations, des invités spécialisés dans ces domaines pourraient partager leurs connaissances avec le groupe de travail sur l'environnement, les membres du conseil confédéral ou toutes autres instances appropriées.

Établissement de comités sectoriels et régionaux

2009-2011

- La CSN revendique la formation de comités où siègeraient des représentants syndicaux, des représentants patronaux et des représentants du gouverne-

ment afin d'identifier pour chaque secteur les défis posés par des objectifs de réduction de production de gaz à effet de serre. En particulier les défis technologiques et leurs impacts sur l'emploi et le travail.

- Différents ministères provinciaux et fédéraux pourront être interpellés dans cette perspective.
- Le comité de travail devra colliger les études existantes concernant la production de gaz à effet de serre, les nouvelles technologies et l'emploi. Il pourra fournir des analyses aux organisations affiliées et à la confédération afin de les conseiller pour les décisions à prendre.
- Des analyses économiques pourraient également être réalisées concernant les enjeux sectoriels ou régionaux, afin de sensibiliser les différents acteurs sur les impacts des changements environnementaux ou sur les normes qui seront mises de l'avant. Nous pourrions nous inspirer d'études européennes sur les effets du changement climatique sur l'emploi.

Protocole de Kyoto

En continu pour la durée du mandat

- La CSN va continuer à revendiquer le respect du Protocole de Kyoto auprès des gouvernements. Différents moyens d'action pourront être évalués : pétitions, manifestations, coalitions, etc.
- Le mouvement continuera de suivre les négociations pour le renouvellement du Protocole de Kyoto qui doivent se conclure pour la fin de l'année 2009.

Responsable politique : Roger Valois

Adjoint affecté au dossier : Michel Forget

Équipes de travail : Isabelle Ménard du module prévention, Nathalie Guay et François Bélanger du module recherche, tous trois du Service des relations du travail, Service des communications, Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

12. Négociations commerciales

Ces résolutions traitent de deux volets principaux. D'abord la dénonciation du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) et ensuite l'exigence d'études préalables des impacts sur l'emploi des accords commerciaux. De plus, la CSN exige la suspension des négociations d'un accord bilatéral avec la Colombie pour cause de non-respect des droits humains et des droits fondamentaux au travail.

Volet Partenariat pour la sécurité et la prospérité

La CSN dénonce le PSP parce qu'il donne préséance au pouvoir économique sur le débat démocratique et exige la publication de l'ensemble des documents pertinents à ce partenariat.

Les discussions et les négociations se tiennent en catimini chaque année depuis 2004. Il est de l'intérêt public de connaître la vraie nature de ces négociations. Que la nouvelle administration américaine soit plus protectionniste ou non, il est certain que les discussions sur le commerce dans l'espace nord-américain vont se poursuivre compte tenu des niveaux d'intégration entre les économies des trois pays.

2009 et en continu pour la durée du mandat

- Poursuivre le travail de recherche sur cette question.
- Envisager un recours via la Loi d'accès à l'information pour exiger la publication des documents produits lors des rencontres de négociation sur PSP.
- Interventions lors du prochain sommet PSP qui pourrait se tenir au milieu de 2009 après le Sommet des Amériques prévu en avril à Trinidad et Tobago.

Études d'impact sur les accords commerciaux

Le gouvernement canadien mène des négociations commerciales bilatérales avec plusieurs pays, dont la Colombie. De son côté, le premier ministre du Québec, Jean Charest, annonce sa volonté de multiplier les accords sur la main-d'œuvre avec des pays comme la France ou encore des provinces comme l'Ontario. Ces accords ont des conséquences importantes sur le travail et l'emploi et les États ne prennent pas suffisamment en compte cette réalité. Le mouvement syndical international réclame que des études d'impact soient réalisées au préalable sur des questions comme les droits humains, le travail et l'environnement avant de signer un traité commercial.

2009 et en continu pour la durée du mandat

- Intensifier nos interventions auprès des gouvernements canadiens et québécois sur cette question.
- Poursuivre la réflexion sur cette question au collectif international à compter de janvier 2009.
- Travailler à exclure des accords les services publics et les services à la petite enfance.
- Intervenir notamment auprès du Comité sur les accords de coopération dans le domaine du travail (du ministère du Travail fédéral) et auprès du ministère du Travail au Québec ;
- Suivre de près les travaux sur les accords bilatéraux et sur une éventuelle réouverture de l'ALENA.
 - Évaluation des alliances possibles sur ces questions.

L'Accord commercial avec la Colombie

Le 21 novembre, le ministère du Commerce extérieur du Canada annonçait la signature d'un accord avec la Colombie, accompagné de deux accords parallèles sur l'environnement et le travail. L'accord devrait passer par le parlement canadien, mais même avec un rejet éventuel par la Chambre des communes, le gouvernement pourrait aller de l'avant. Encore cette année, près d'une cinquantaine de syndicalistes ont été assassinés en Colombie.

2008 et en continu pour la durée du mandat

- Intensifier rapidement les pressions auprès du parlement canadien pour que la ratification ne passe pas la rampe parlementaire !
- Appuyer les démarches canadienne, québécoise et colombienne de la société civile et signer la lettre qui interpelle les parlementaires canadiens.
- Travailler avec les réseaux colombiens et le mouvement syndical au renforcement de la société civile et au respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Responsable politique : Claudette Carbonneau

Adjoint affecté au dossier : Jacques Létourneau

Équipes de travail : module recherche du Service des relations du travail, Service juridique

Autres intervenants : Alliance avec les membres des réseaux, notamment avec le Réseau québécois d'intégration continentale (RQQIC) ; travailler en alliance avec la Confédération syndicale des travailleurs des Amériques (CSA)

13. L'action syndicale internationale

Cette résolution comprend trois volets : l'engagement de la CSN pour le travail décent, un plan d'action pour accroître les liens des fédérations de la CSN avec les fédérations syndicales internationales et enfin mieux soutenir l'action syndicale dans différents pays par le renforcement d'Alliance syndicats et tiers-monde.

L'engagement pour le travail décent

La CSI a lancé la campagne pour le travail décent et a proposé que la journée du 7 octobre 2008 soit mondialement reconnue par le mouvement syndical comme la Journée mondiale sur le travail décent.

2008 et en continu pour la durée du mandat

- La CSN a tenu parole et a mené diverses actions en 2008 pour souligner et faire connaître les enjeux du travail décent.
- En 2009, possiblement reprendre ce thème dans le cadre d'un forum syndical québécois à tenir dans le cadre du prochain Forum social Québec.

- Réfléchir aux moyens pour outiller les fédérations afin que le concept du travail décent soit repris lors des prochains congrès.

Plan d'action pour accroître les liens avec les fédérations syndicales internationales (*Global Unions Federations*)

Trois fédérations de la CSN sont affiliées au niveau international auprès des fédérations professionnelles (FSI). Les fédérations de la CSN ont intérêt à entretenir des liens et quand cela est possible d'être affiliées à une FSI. Dans le nouveau contexte de refondation du mouvement syndical international et des rapprochements avec la FTQ, le terrain est peut-être plus propice pour avancer certaines propositions qui faciliteront le rapprochement des fédérations avec les FSI.

2009 et en continu sur la durée du mandat

- Saisir et créer les occasions pour rapprocher ou affilier les fédérations de la CSN aux fédérations syndicales internationales.

Alliance syndicats et tiers monde (ASTM)

Nous avons relancé l'ASTM sur de nouvelles bases. C'est un outil d'ores et déjà indispensable pour le travail de coopération syndicale de la CSN à l'échelle internationale. De nouveaux syndicats ont récemment adhéré à l'ASTM. Il faut intensifier ce travail de ralliement.

2009 et en continu pour la durée du mandat

- Poursuivre la campagne ASTM et augmenter significativement les adhérents.
- Poursuivre le développement de projets de coopération et d'appui au développement d'organisations syndicales dans des pays en développement.

Responsable politique : Claudette Carbonneau

Adjoint au dossier : Jacques Létourneau

Équipes de travail : Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, module recherche du Service des relations du travail

Deuxième partie
Nouvelle proposition et
propositions des organisations affiliées

**Mécanisme pour faciliter le placement
de travailleuses et de travailleurs en chômage**

Une nouvelle proposition, soumise au congrès, a été adoptée par le conseil confédéral lors de la réunion de juin 2008. Elle invite la CSN à explorer la faisabilité d'établir un mécanisme qui permettrait aux syndicats d'avoir accès à une liste des travailleuses et des travailleurs en chômage et qui cherchent du travail, et ce, pour tous les secteurs.

Évaluation des suites à donner à cette proposition

Il apparaît rapidement que la CSN ne peut d'aucune façon constituer une liste comme celle qui est évoquée dans la proposition. Il faudrait en effet, pour qu'elle soit utile, que cette liste comprenne les noms, coordonnées et compétences de toutes les personnes mises à pied ou se cherchant du travail dans toutes les régions et dans tous les secteurs. Il faudrait surtout qu'elle soit mise à jour sur une base continue alors qu'il se perd et se crée des milliers d'emplois par semaine. C'est une tâche qui dépasse de loin nos capacités.

Il importe de souligner qu'il existe des procédures et des institutions qui sont vouées à ce travail de reclassement, de soutien au recrutement, d'aide à la formation. Des centaines de comités de reclassement sont mis en place au Québec chaque année avec le financement nécessaire pour mesurer le niveau de compétence, aider les travailleuses et les travailleurs à rechercher des emplois.

Sans prétendre que ces services soient suffisants à tous égards, il y a là des outils majeurs qu'il ne sert à rien de chercher à doubler. La CSN est d'ailleurs présente dans les structures d'Emploi Québec, qui assurent le développement de ces services, dans toutes les régions du Québec.

Les militantes et les militants de la CSN qui agissent dans ces structures doivent donc assurer la diffusion de l'information et l'utilisation maximale des outils existants.

Le comité exécutif juge donc que la mise en œuvre de cette résolution passe par la voie des mécanismes existants et au besoin par une diffusion plus grande de l'information disponible dans les organisations affiliées. Il demeure toutefois possible de mener des actions sectorielles ou régionales dans des cas particuliers.

Centres de la petite enfance

Cette proposition engage la CSN à revendiquer le développement de nouvelles places en service de garde dans le réseau des CPE ainsi qu'un financement adéquat de l'État pour soutenir l'éducation en petite enfance.

Plan de travail

2008 et en continu sur le reste du mandat

La CSN saisit toutes les occasions pour rappeler cet enjeu. Le développement du réseau fait ainsi partie de la plate-forme CSN dans le cadre de la campagne électorale québécoise de 2008.

Responsable politique : Denise Boucher

Adjointe affectée au dossier : Josée Roy

Équipes de travail : Marie Roy du module recherche du Service des relations du travail, Service des communications

Droit de négociation et le droit de grève

Cette proposition prévoit que le conseil confédéral, lors de sa réunion de décembre 2008, évalue la formule appropriée pour réunir dans les meilleurs délais l'ensemble des syndicats et des organisations affiliées afin de se donner un plan d'action pour protéger le droit de négocier et le droit de grève.

Plan de travail

Des travaux sont engagés avec le gouvernement du Québec, la CSN et les autres organisations syndicales du secteur public afin de redéfinir le cadre de négociations du secteur public. Ces travaux traitent de façon précise des modalités qui permettent l'exercice des droits fondamentaux au travail : le droit de négocier et le droit de grève.

Ces travaux, qui devaient aboutir en décembre, ont été ralentis du fait de la campagne électorale québécoise.

Le comité exécutif propose donc de reporter l'évaluation prévue en 2009.

Responsables politiques : Claudette Carbonneau et Louis Roy

Adjoint affecté au dossier : Louis De Garie

Équipes de travail : CCSPP et Service juridique



**Confédération
CSN des syndicats nationaux**

211

Finances

- États financiers au 31 août 2008
- Rapport du comité de surveillance

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

RÉSULTATS CUMULATIFS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Réal 6 mois
REVENUS			
Per capita	205 287 209 \$	31 310 780 \$	33 226 161 \$
Intérêts et divers	2 400 000	399 996	1 414 395
	<u>207 687 209</u>	<u>31 710 776</u>	<u>34 640 556</u>
DÉPENSES			
Direction	38 581 080	7 766 524	7 629 157
Syndicalisation	21 655 684	3 175 254	2 298 953
Relations du travail	26 648 762	4 299 042	4 253 351
Communications	9 132 072	1 548 948	1 496 683
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	29 819 109	4 791 835	4 821 041
Administration	11 022 445	1 628 451	851 211
Appui aux luttes	42 040 000	7 006 662	3 298 081
Appui à la négociation	24 602 655	3 289 075	3 048 141
Appui à nos revendications	4 356 000	726 000	383 272
Créances douteuses	-	-	70
	<u>207 857 807</u>	<u>34 231 791</u>	<u>28 079 960</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(170 598) \$</u>	<u>(2 521 015) \$</u>	<u>6 560 596 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BILAN CUMULATIF

AU 31 AOÛT 2008

	<u>29 février 2008</u>	<u>31 août 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	5 679 171 \$	4 303 761 \$
Dépôts à terme, 3,00 % à 4,25 %	48 250 000	54 750 000
Placement dans Fonds Bâtirente	2 228 188	2 258 370
Intérêts courus à recevoir	1 180 098	1 382 178
Débiteurs	1 670 216	2 738 751
Per capita à recevoir, estimé	10 239 071	10 840 090
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	26 392	22 460
Frais imputables à la prochaine période	<u>849 911</u>	<u>542 133</u>
	70 123 047	76 837 743
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	27 982	35 340
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 40 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.31 note 3)	3 500 000	3 500 000
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 18 note 13)	3 157 700	3 157 700
IMMOBILISATIONS (p. 16 - note 6)	<u>10 991 883</u>	<u>10 820 017</u>
	<u><u>88 555 612</u></u> \$	<u><u>95 105 800</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	7 595 134	7 739 977
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (p. 17 - note 9)	<u>571 440</u>	<u>571 440</u>
	8 166 574	8 311 417
DETTE À LONG TERME (p. 17 - note 9)	1 380 941	1 095 227
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p. 18 note 13)	<u>18 459 100</u>	<u>18 589 563</u>
	<u>28 006 615</u>	<u>27 996 207</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	30 000 000	32 250 000
Investi en immobilisations	10 991 883	10 820 017
Non affecté (déficiaire)	<u>19 557 114</u>	<u>24 039 576</u>
	<u>60 548 997</u>	<u>67 109 593</u>
	<u><u>88 555 612</u></u> \$	<u><u>95 105 800</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULATIF

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2005-2008			Total
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	30 000 000 \$	7 808 535 \$	(19 013 583) \$	18 794 952 \$
Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus	-	(2 382 309)	44 136 354	41 754 045
Acquisition d'immobilisations	-	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 722 118	(4 722 118)	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	-	-	-	-
Solde à la fin	30 000 000	10 991 883	19 557 114	60 548 997

	2008-2011			Total
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	30 000 000 \$	10 991 883 \$	19 557 114 \$	60 548 997 \$
Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus	-	(272 118)	6 832 714	6 560 596
Acquisition d'immobilisations	-	100 252	(100 252)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	-	-	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	2 250 000	-	(2 250 000)	-
Solde à la fin	32 250 000	10 820 017	24 039 576	67 109 593

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FLUX DE TRÉSORERIE CUMULATIFS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	29 février 2008 36 mois	31 août 2008 6 mois
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	41 754 045 \$	6 560 596 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Amortissement	2 083 995	272 118
Perte à la cession d'immobilisations	298 314	-
Placement Bâtirente - revenus capitalisés	(378 188)	(30 182)
Avantages sociaux futurs	1 906 900	130 463
	<u>45 665 066</u>	<u>6 932 995</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Intérêts courus à recevoir	(972 562)	(202 080)
Débiteurs	146 538	(1 068 535)
Per capita à recevoir, estimé	(946 839)	(601 019)
Arrérages de per capita à recevoir	122 132	(3 426)
Frais imputables à la prochaine période	(276 348)	307 778
Créditeurs	(943 629)	144 843
	<u>42 794 358</u>	<u>5 510 556</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt - Caisse d'économie (prêt à terme)	2 000 000	-
Emprunt - Caisse d'économie (marge de crédit)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(6 436 403)	(285 714)
	<u>(4 436 403)</u>	<u>(285 714)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(35 013 434)	(6 500 000)
Acquisition de placement dans Fonds Bâtirente	-	-
Acquisition d'immobilisations	(852 690)	(100 252)
Produit de la cession d'immobilisations	9 151	-
	<u>(35 856 973)</u>	<u>(6 600 252)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 500 982	(1 375 410)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début d'exercice	3 178 189	5 679 171
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin d'exercice	<u>5 679 171</u> \$	<u>4 303 761</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Récl 6 mois
REVENUS			
Per capita	136 184 880 \$	20 804 358 \$	21 988 583 \$
Intérêts et divers	300 000	49 998	165 946
	<u>136 484 880</u>	<u>20 854 356</u>	<u>22 154 529</u>
DÉPENSES			
Direction - p. 21	38 581 080	7 766 524	7 629 157
Syndicalisation - p. 22	21 655 684	3 175 254	2 298 953
Relations du travail - p. 23	26 648 762	4 299 042	4 253 351
Communications - p. 24	9 132 072	1 548 948	1 496 683
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 25	29 819 109	4 791 835	4 821 041
Administration - p. 26	11 022 445	1 628 451	851 211
Créances douteuses	-	-	70
	<u>136 859 152</u>	<u>23 210 054</u>	<u>21 350 466</u>
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u><u>(374 272) \$</u></u>	<u><u>(2 355 698) \$</u></u>	<u><u>804 063 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BILAN

AU 31 AOÛT 2008

	<u>29 février 2008</u>	<u>31 août 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 603 728 \$	2 154 308 \$
Dépôts à terme, 3,25 % à 4,17%	9 000 000	8 000 000
Intérêts courus à recevoir	248 475	94 318
Débiteurs (p.15 note 3)	2 274 809	3 342 660
Per capita à recevoir, estimé	6 777 157	7 238 490
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p.16 note 5)	15 182	13 958
Frais imputables à la prochaine période (p.16 note 4)	<u>824 087</u>	<u>516 309</u>
	21 743 438	21 360 043
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p.16 note 5)	18 555	22 616
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p.18 note 13)	3 157 700	3 157 700
IMMOBILISATIONS (p.16 note 6)	<u>10 991 883</u>	<u>10 820 017</u>
	<u><u>35 911 576</u></u> \$	<u><u>35 360 376</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p.17 note 8)	7 007 168	5 807 156
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (p.17 note 9)	<u>571 440</u>	<u>571 440</u>
	7 578 608	6 378 596
DETTE À LONG TERME (p.17 note 9)	1 380 941	1 095 227
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.18 note 13)	<u>18 459 100</u>	<u>18 589 563</u>
	<u>27 418 649</u>	<u>26 063 386</u>
ACTIF NET (DÉFICITAIRE)		
Investi en immobilisations	10 991 883	10 820 017
Non affecté	<u>(2 498 956)</u>	<u>(1 523 027)</u>
	<u>8 492 927</u>	<u>9 296 990</u>
	<u><u>35 911 576</u></u> \$	<u><u>35 360 376</u></u> \$
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (p.18 notes 10 et 11)		

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
EVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2005-2008		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	7 808 535 \$	(13 065 250) \$	(5 256 715) \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 382 309)	16 131 951	13 749 642
Acquisition d'immobilisations	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	4 722 118	(4 722 118)	-
	<u>3 183 348</u>	<u>10 566 294</u>	<u>13 749 642</u>
Solde à la fin	<u>10 991 883 \$</u>	<u>(2 498 956) \$</u>	<u>8 492 927 \$</u>

	2008-2011		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	10 991 883 \$	(2 498 956) \$	8 492 927 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(272 118)	1 076 181	804 063
Acquisition d'immobilisations	100 252	(100 252)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	-	-
	<u>(171 866)</u>	<u>975 929</u>	<u>804 063</u>
Solde à la fin	<u>10 820 017 \$</u>	<u>(1 523 027) \$</u>	<u>9 296 990 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - DIRECTION

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Réel 6 mois
DIRECTION			
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 42	9 924 942 \$	1 572 733 \$	1 679 379 \$
Contrôleuse - p. 43	519 293	82 166	79 922
Administration du FDP - p. 43	586 863	76 617	70 470
Ressources humaines - p. 44	8 855 319	1 437 829	1 413 062
Juridique - p. 45	5 676 252	871 317	1 156 972
Syndicat non fédéré - p. 46	6 686 411	1 087 172	1 038 201
Bureau confédéral	250 000	41 670	18 705
Conseil confédéral	1 700 000	283 332	199 399
Congrès	1 900 000	1 900 000	1 583 120
Comités et groupes de travail - p. 47	1 280 000	213 354	149 583
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000	25 002	20 750
Fête du 8 mars	150 000	25 002	55 170
Fête du 1er mai	150 000	25 002	-
Fierté gaie	12 000	1 998	-
Solidarité internationale :			
Affiliation internationale	330 000	55 002	95 893
Activités de solidarité	410 000	68 328	68 531
	<u>38 581 080 \$</u>	<u>7 766 524 \$</u>	<u>7 629 157 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Réel 6 mois
SYNDICALISATION			
Salaires :			
1 coordination			
17 personnes conseillères syndicales			
7 personnes employé-es de bureau	5 766 775 \$	910 805 \$	991 757 \$
Avantages sociaux	2 496 437	399 039	416 493
Formation continue	57 668	9 612	4 616
Déplacements	850 000	141 666	111 217
Loyer	814 804	135 798	138 199
Téléphone	225 000	37 500	24 915
Informatique	520 000	86 670	88 161
Dépenses de bureau	300 000	49 998	17 216
	<u>11 030 684</u>	<u>1 771 088</u>	<u>1 792 574</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Organisation - p. 63	5 500 000	550 000	161 371
Audition avant accréditation - p. 63	125 000	20 832	1 559
Négociation - p. 63	800 000	133 332	95 767
Consolidation - p. 63	1 300 000	216 666	101 581
Frais juridiques - p. 63	2 000 000	333 336	97 751
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés	400 000	66 666	-
Autres dépenses	500 000	83 334	48 350
	<u>10 625 000</u>	<u>1 404 166</u>	<u>506 379</u>
	<u><u>21 655 684 \$</u></u>	<u><u>3 175 254 \$</u></u>	<u><u>2 298 953 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - RELATIONS DU TRAVAIL

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Réel 6 mois
RELATIONS DU TRAVAIL			
Salaires :			
1 coordination			
38 conseillères et conseillers syndicaux			
12 employé-es de bureau	12 217 664 \$	1 929 589 \$	2 032 457 \$
Avantages sociaux	5 264 021	841 601	831 475
Formation continue	122 177	20 364	15 887
Déplacements	1 400 000	233 334	241 499
Loyer	1 854 900	309 150	290 668
Téléphone	225 000	37 500	43 248
Informatique	1 080 000	180 000	178 393
Documentation	135 000	22 500	12 681
Dépenses de bureau	425 000	70 836	65 883
	<u>22 723 762</u>	<u>3 644 874</u>	<u>3 712 191</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Recherche	450 000	75 000	7 477
Appui à la négociation	450 000	75 000	72 902
Formation	300 000	49 998	90 954
Santé-sécurité	2 000 000	333 336	212 299
Condition féminine	125 000	20 832	6 828
Analyses d'entreprises	600 000	100 002	150 700
	<u>3 925 000</u>	<u>654 168</u>	<u>541 160</u>
	<u><u>26 648 762 \$</u></u>	<u><u>4 299 042 \$</u></u>	<u><u>4 253 351 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
COMMUNICATIONS			
1 direction			
1 coordination			
11 conseillères et conseillers syndicaux			
5 employé-es de bureau			
2 employé-es à l'imprimerie			
Information - documentation - p. 48	8 914 336 \$	1 527 776 \$	1 301 554 \$
Inprimerie - expédition - p. 49	<u>217 736</u>	<u>21 172</u>	<u>195 129</u>
	<u>9 132 072 \$</u>	<u>1 548 948 \$</u>	<u>1 496 683 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE			
47.5 conseillères et conseillers syndicaux 16.55 employé-es de bureau			
Mobilisations - p. 50	2 951 289 \$	473 443 \$	452 918 \$
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine - p. 50	1 060 221	168 728	136 870
Bas-Saint-Laurent - p. 51	1 288 519	207 221	239 188
Saguenay-Lac-Saint-Jean - p. 51	1 776 890	285 301	267 001
Québec-Chaudière-Appalaches - p. 52	3 663 794	588 927	615 649
Coeur du Québec - p. 52	2 167 622	348 913	390 302
Estric - p. 53	1 138 070	182 266	205 851
Montréal métropolitain - p. 53	5 612 263	900 009	932 896
Laurentides - p. 54	1 250 071	200 932	191 223
Lanaudière - p. 54	1 204 071	193 258	186 693
Montérégie - p. 55	3 459 345	557 160	521 312
Outaouais - p. 55	1 203 432	194 381	198 281
Abitibi-Témiscamingue-Ungava - p. 56	1 638 211	265 058	265 619
Côte-Nord - p. 56	<u>1 405 311</u>	<u>226 238</u>	<u>217 238</u>
	<u>29 819 109 \$</u>	<u>4 791 835 \$</u>	<u>4 821 041 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - ADMINISTRATION

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
ADMINISTRATION			
1 comptable			
1 coordination			
5 conseillères et conseillers syndicaux			
16 employé-es de bureau			
1 préposé-e à la maintenance			
9 préposé-es aux immeubles			
1 stagiaire			
Finances - informatique - p. 57	7 932 735 \$	1 141 979 \$	916 704 \$
Immeuble de Montréal - p. 58	198 054	9 728	(412 742)
Immeuble de Québec - p. 59	220 446	31 538	(1 857)
	<u>8 351 235</u>	<u>1 183 245</u>	<u>502 105</u>
Dépenses administratives			
Amortissement du mobilier	501 210	83 538	44 961
Vérification des états financiers	180 000	30 000	30 000
Assurances diverses	190 000	31 668	23 672
Intérêts sur emprunts à court terme	500 000	83 334	54 484
Aide aux syndicats provinciaux	1 300 000	216 666	195 989
	<u>2 671 210</u>	<u>445 206</u>	<u>349 106</u>
	<u>11 022 445 \$</u>	<u>1 628 451 \$</u>	<u>851 211 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	Budget 2008-2011	Budget 6 mois	Réel 6 mois
REVENUS			
Per capita	62 090 310 \$	9 438 704 \$	10 100 549 \$
Intérêts et divers	1 300 000	216 666	978 399
	<u>63 390 310</u>	<u>9 655 370</u>	<u>11 078 948</u>
DÉPENSES			
APPUI AUX LUTTES			
Prestations de grèves - p. 67 à 71	24 024 000	4 003 998	1 227 206
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 716 000	286 002	149 460
Dépenses de congédiements	1 200 000	199 998	17 305
Frais juridiques - p. 67 à 71	3 500 000	583 332	404 361
Dépenses de fonctionnement - p.67 à 71	8 300 000	1 383 336	991 315
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves - p.67 à 71	800 000	133 332	64 916
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois - p. 73	2 500 000	416 664	443 518
	<u>42 040 000</u>	<u>7 006 662</u>	<u>3 298 081</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION			
Péréquations - p. 33	13 152 632	2 192 106	2 192 110
Négociations regroupées et locales - p. 34	11 450 023	1 096 969	856 031
	<u>24 602 655</u>	<u>3 289 075</u>	<u>3 048 141</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 35			
	4 356 000	726 000	383 272
	<u>70 998 655</u>	<u>11 021 737</u>	<u>6 729 494</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(7 608 345) \$</u>	<u>(1 366 367) \$</u>	<u>4 349 454 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

BILAN

AU 31 AOÛT 2008

	<u>29 février 2008</u>	<u>31 août 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 661 717 \$	1 823 808 \$
Dépôts à terme, 3,00 % à 4,25 %	28 000 000	34 000 000
Intérêts courus à recevoir	673 054	1 082 262
Débiteurs	-	-
Per capita à recevoir, estimé	3 112 728	3 235 268
Arrérages de per capita à recevoir		
estimé des encaissements à court terme (note 2)	10 245	7 537
Frais reportés et dépôts sur causes judiciaires	<u>25 824</u>	<u>25 824</u>
	34 483 568	40 174 699
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (note 2)	8 382	11 560
PARTS DE PLACEMENT (note 3)	<u>3 500 000</u>	<u>3 500 000</u>
	<u>37 991 950 \$</u>	<u>43 686 259 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	<u>1 193 799 \$</u>	<u>2 538 654 \$</u>
	<u>1 193 799</u>	<u>2 538 654</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées (note 5)	30 000 000	32 250 000
Non affecté (déficiaire)	<u>6 798 151</u>	<u>8 897 605</u>
	<u>36 798 151</u>	<u>41 147 605</u>
	<u>37 991 950 \$</u>	<u>43 686 259 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>29 février 2008</u>	<u>31 août 2008</u>
SOLDE AU DÉBUT	30 000 000 \$	30 000 000 \$
Virement provenant de l'actif net non affecté du fonds de défense professionnelle	-	2 250 000
SOLDE A LA FIN	<u>30 000 000 \$</u>	<u>32 250 000 \$</u>

NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)

SOLDE AU DÉBUT	(13 488 583) \$	6 798 151 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>20 286 734</u>	<u>4 349 454</u>
	6 798 151	11 147 605
Virement à la réserve de prestations accumulées	-	<u>(2 250 000)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>6 798 151 \$</u>	<u>8 897 605 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

DÉPENSES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
PÈRÉQUATIONS			
PÈRÉQUATION FÉDÉRALE			
Fédération de la construction			505 000 \$
Fédération du commerce			1 266 880
Fédération de la métallurgie			44 911
Fédération des travailleurs du papier et de la forêt			124 199
Fédération nationale des communications			<u>159 011</u>
	12 600 000	2 100 000 \$	<u>2 100 001</u>
PÈRÉQUATION RÉGIONALE			
Côte-Nord			18 021
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			19 142
Outaouais			7 132
Lanaudière			5 813
Laurentides			4 310
Abitibi-Témiscamingue-Ungava			18 269
Bas-Saint-Laurent			7 266
Saguenay-Lac St-Jean			3 785
Estrie			6 085
Cœur du Québec			<u>2 286</u>
	<u>552 632</u>	<u>92 106</u>	<u>92 109</u>
	<u><u>13 152 632</u></u>	<u><u>2 192 106 \$</u></u>	<u><u>2 192 110 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DEPENSES - APPUI A LA NEGOCIATION

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINE LE 31 AOUT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES			
Secteur privé - regroupées			
Publicité préventive	200 000	33 336 \$	71 581 \$
Réunions de coordination	300 000	49 998	118 113
Dépenses de fonctionnement	750 000	124 998	278 216
Coordination négociation dans les fédérations	500 000	83 334	20 130
Sessions de formation de militantes et de militants	100 000	16 668	19 707
Secteur public - regroupées			
Ressources d'appui - p. 65	5 550 023	484 893	173 801
Publicité préventive	1 350 000	-	-
Réunion de coordination	100 000	-	-
Dépenses de fonctionnement	1 400 000	103 744	25 356
Session de formation de militantes et de militants	300 000	49 998	19 142
Négociations locales			
Publicité préventive - p.67 à 71	300 000	49 998	11 998
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000	100 002	117 987
	<u>11 450 023</u>	<u>1 096 969 \$</u>	<u>856 031 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DEPENSES - APPUI A NOS REVENDEICATIONS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINE LE 31 AOUT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
Dons de solidarité	350 000	58 332 \$	24 865 \$
Campagnes confédérales - p. 66	3 250 000	541 668	341 715
Campagnes sectorielles	630 000	105 000	9 699
Campagnes régionales	<u>126 000</u>	<u>21 000</u>	<u>6 993</u>
	<u><u>4 356 000</u></u>	<u><u>726 000 \$</u></u>	<u><u>383 272 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ETATS FINANCIERS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINE LE 31 AOUT 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

RESULTATS

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINE LE 31 AOUT 2008

	<u>Budget 2008-2011</u>	<u>Budget 6 mois</u>	<u>Réel 6 mois</u>
REVENUS			
Per capita	7 012 019	1 067 718 \$	1 137 029 \$
Intérêts	<u>800 000</u>	<u>133 332</u>	<u>270 050</u>
	<u>7 812 019</u>	<u>1 201 050</u>	<u>1 407 079</u>
DÉPENSES			
Créances douteuses	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u><u>7 812 019</u></u>	<u><u>1 201 050 \$</u></u>	<u><u>1 407 079 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

BILAN

AU 31 AOÛT 2008

	<u>29 février 2008</u>	<u>31 août 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	413 726 \$	325 645 \$
Dépôts à terme 3,00 % à 4,21 %	11 250 000	12 750 000
Placement dans Fonds Bâtirente	2 228 188	2 258 370
Intérêts courts à recevoir	258 569	205 598
Per capita à recevoir, estimé	349 186	366 332
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (note 3)	965	965
Solde à recevoir du budget de fonctionnement	<u>1 240</u>	<u>1 924</u>
	14 501 874	15 908 834
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (note 3)	1 045	1 164
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (note 2)	<u>755 000</u>	<u>755 000</u>
	<u><u>15 257 919</u></u> \$	<u><u>16 664 998</u></u> \$
PASSIF		
ACTIF NET	<u>15 257 919</u> \$	<u>16 664 998</u> \$
	<u><u>15 257 919</u></u> \$	<u><u>16 664 998</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 6 MOIS TERMINE LE 31 AOUT 2008

	29 février 2008 <u>36 mois</u>	31 août 2008 <u>6 mois</u>
SOLDE AU DÉBUT	7 540 250 \$	15 257 919 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>7 717 669</u>	<u>1 407 079</u>
SOLDE A LA FIN	<u><u>15 257 919</u></u> \$	<u><u>16 664 998</u></u> \$



**Rapport du
comité de surveillance**

Conseil confédéral
Québec, 10, 11 et 12 décembre 2008

Le comité de surveillance a procédé à l'examen des états financiers de la CSN pour la période du 1^{er} mars au 31 août 2008, soit une période de 6 mois d'exercice. Le comité a rencontré le trésorier, la contrôleuse, la comptable de la CSN ainsi que la responsable du FDP qui leur ont donné accès à tous les documents concernant les finances de la CSN. Nous en profitons pour les remercier de leur collaboration. Le comité de surveillance a pris connaissance des procès-verbaux des réunions du comité exécutif ; nous avons vérifié les comptes de dépenses des membres du comité exécutif, de l'adjointe et des adjoints ainsi que ceux des coordonnateurs et coordonnatrices des services. Le comité de surveillance a eu accès à tous les documents concernant les finances de la CSN.

Budget cumulatif

En ce qui concerne les revenus, un écart favorable est attribuable aux 5 460 cotisants de plus que le nombre prévu au budget. Le taux de salaire moyen est de 20,29 \$ par rapport à la prévision de 19,64 \$, après six mois d'exercice. De plus, les revenus d'intérêts sont supérieurs de 1 million de dollars.

En ce qui concerne les dépenses, l'écart favorable de plus de 6 millions de dollars est en grande partie attribuable au montant d'argent réservé à l'appui aux luttes qui a été très peu utilisé.

Budget de fonctionnement

Comme nous l'avons souligné précédemment, les revenus sont supérieurs à la prévision.

Les dépenses, quant à elles, sont inférieures à la prévision de plus de deux millions.

Le comité de surveillance a examiné le détail des dépenses du 62^e Congrès de la CSN.

Le surplus de dépenses de 100 000 \$ à l'item salaires à la direction est attribuable au congrès.

Fonds de défense professionnelle

L'écart favorable au niveau des dépenses s'explique par le peu de conflits au 31 août 2008. Nous constatons que le virement de 2 250 000 \$ a été fait afin de se conformer aux quantum des prestations de grève et de lock-out tels que décidés lors du 62^e Congrès de la CSN.

Fonds de soutien extraordinaire

Le fonds de soutien extraordinaire n'a pas eu à jouer de rôle dans les six premiers mois d'exercice ce qui génère un excédent des revenus sur les dépenses de 1 407 079 \$.

Recommandation

Le comité recommande l'adoption des états financiers du budget de fonctionnement, du fonds de défense professionnelle et du fonds de soutien extraordinaire pour la période se terminant le 31 août 2008.

Chantal Côté
Serge Langlois
Guy Normandin